



SELS + MÉTAUX SPÉCIAUX

RAPPORT
ANNUEL
2015



2	Message aux actionnaires
4	Rapport de gestion
26	États financiers consolidés
35	Notes afférentes aux états financiers consolidés
71	Renseignements supplémentaires

Table des matières



Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

Peu après mon arrivée chez 5N Plus le 15 février 2016, nous avons annoncé nos résultats pour l'exercice 2015 à la communauté financière. Cette année fut marquée par des défis ainsi que des changements pour 5N Plus et pour l'industrie dans son ensemble. D'ailleurs, les résultats illustrent clairement la situation. Le défi le plus important fut sans doute l'effondrement des prix des métaux que la Société utilise pour la fabrication des produits à valeur ajoutée. Cette chute a entraîné d'importantes répercussions négatives sur les résultats nets de la Société, et ce, malgré la demande soutenue pour nos produits et services. De plus, la direction de la Société a changé suivant l'annonce que M. Jacques L'Ecuyer fondateur, ancien président et chef de la direction, désirait se retirer de ses fonctions à l'automne dernier. Sous la direction visionnaire de Jacques, 5N Plus a étendu son empreinte, a élargi son éventail de produits, a accentué sa présence sur les marchés et s'est positionnée comme un précurseur de l'industrie des métaux mineurs. Dans ce contexte, afin d'afficher une saine progression, la direction de la Société se doit de concentrer ses efforts sur l'amélioration des résultats nets et dégager une valeur appropriée de ses investissements et actifs actuels.

Une année de défis et de changements... au cours de laquelle nous avons réussi à réduire notre dette de 60 % tout en continuant d'investir dans l'entreprise.

L'année 2015 a été marquée par des chutes spectaculaires des prix des produits de base, conséquence du ralentissement de l'économie mondiale, combinée à l'incertitude entourant la bourse des métaux Fanya en Chine. Puisque nous détenons généralement des stocks pendant de longues périodes et étant donné l'absence d'instruments de couverture convenables, une caractéristique de notre industrie, notre Société est exposée aux fluctuations des prix des produits de base. C'est ainsi que nos stocks d'une valeur comptable de plus de 200 M\$ au début de l'année, ont subi les contrecoups de la chute de plus de 60 % des prix des produits de base entraînant

la comptabilisation d'une importante charge de dépréciation des stocks de 58,3 M\$ en 2015. Pour faire face à cette situation, la Société a misé sur des pratiques de gestion de trésorerie prudentes, une réduction du fonds de roulement et un plan audacieux de réduction de la dette. Ainsi, nous avons réussi à réduire le niveau de notre dette de 49,1 M\$, par rapport à 84 M\$ l'année dernière, tout en continuant d'investir dans les segments porteurs de croissance. La Société a également réussi à maintenir un niveau de ventes solide et à conserver une part dominante du marché dans plusieurs segments de produits.



La direction doit concentrer ses efforts sur l'amélioration des résultats et dégager une valeur appropriée de ses actifs actuels.

Au cours des derniers mois, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreux actionnaires, qui m'ont très souvent demandé ce qui m'avait incité à me joindre à 5N Plus en cette période difficile. Ma réponse à cette question a toujours été la même. Je crois en la viabilité de l'industrie dans laquelle la Société opère, mais surtout je vois un fort potentiel de croissance pour 5N Plus qui, s'il est bien exploité, pourra procurer une importante valeur ajoutée à ses actionnaires. Même si je me suis joint récemment à la Société, je connais très bien l'industrie et je m'intéresse aux activités de 5N Plus depuis plusieurs années. Sous la direction de Jacques et grâce à son unique leadership entrepreneurial, la Société a réussi à élargir sa portée et ses possibilités de croissance dans plusieurs domaines. Il est temps de tirer parti de cette position et de revoir l'orientation de la Société afin de dégager un avantage concurrentiel et une valeur durable de ses investissements et actifs actuels. À cette fin, l'équipe de direction, avec l'entière collaboration du conseil d'administration, a entrepris l'élaboration du plan stratégique de la Société que nous prévoyons présenter plus tard cette année. Il est important de souligner qu'un élément clé de ce plan sera axé sur la création de valeur en tirant parti de nos compétences actuelles et de notre savoir-faire technologique, puisqu'ils répondent bien aux besoins des marchés de l'avenir et demeurent

un élément central indispensable pour un grand nombre d'applications, de l'industrie des diodes électroluminescentes à l'énergie propre, en passant par les produits pharmaceutiques et les substituts du plomb pour l'industrie.

Au nom de tous nos employés à travers le monde, je vous remercie pour votre confiance et votre soutien constants. Soyez assurés que nous, les employés de 5N Plus, sommes déterminés à travailler avec diligence pour vous remercier de votre confiance par la création d'une valeur tangible, tout en positionnant la Société pour le monde de demain. Nous désirons également remercier M. Jacques L'Ecuyer pour son leadership et son dévouement. En dernier lieu, mais non le moindre, nous aimerions remercier le conseil d'administration pour son travail soutenu afin d'orienter la Société vers une voie durable qui lui permettra de profiter des occasions et relever les défis que lui réserve l'avenir.

Cordialement,

AJ Roshan

Président et chef de la direction

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N Plus ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 23 février 2016, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales.

Le « quatrième trimestre de 2015 » et le « quatrième trimestre de 2014 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2015 et 2014. Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire. Toute l'information trimestrielle fournie dans le présent rapport de gestion est fondée sur des montants non audités.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme également des montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS. Ces mesures sont définies à la fin du présent rapport de gestion à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines déclarations comprises dans le présent rapport de gestion peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose la Société à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques liés aux facteurs suivants : incapacité éventuelle d'obtenir les avantages escomptés d'acquisitions et d'investissements, crédit, liquidité, taux d'intérêt, valorisation des stocks, prix des produits de base, fluctuations du change, juste valeur, sources d'approvisionnement, réglementation environnementale, concurrence, dépendance à l'égard du personnel clé, interruptions des activités, protection des droits de propriété intellectuelle, activités internationales, conventions collectives et responsabilités à titre de société cotée. Une description des risques qui touchent l'entreprise et des activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 23 février 2016. En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent rapport de gestion se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est valable en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Aperçu

5N Plus est le chef de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada) et elle compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits utilisés dans plusieurs applications pharmaceutiques, électroniques et industrielles avancées. Parmi les principaux produits, mentionnons, entre autres, les métaux purifiés comme le bismuth, le gallium, le germanium, l'indium, le sélénium et le tellure, les produits chimiques inorganiques basés sur ces types de métaux et les substrats de composés semi-conducteurs. Un grand nombre de ces produits sont des précurseurs critiques et des éléments indispensables sur certains marchés, tels ceux des modules solaires, des diodes électroluminescentes et des matériaux écologiques.

Information sectorielle

Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles, qui constituent les principaux indicateurs de performance, sont utilisées pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés en tenant compte des produits et des charges de la Société.

Les activités du secteur Matériaux électroniques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de métaux affinés, de composés et d'alliages qui sont utilisés principalement dans diverses applications électroniques. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), des diodes électroluminescentes (DEL), des afficheurs, des produits électroniques à haute fréquence, de l'imagerie médicale et des produits thermoélectriques. La plupart des produits du secteur sont associés à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous leur forme élémentaire ou en alliages ainsi que sous la forme de produits chimiques et de composés. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux électroniques sont également inclus dans le secteur Matériaux électroniques. L'équipe de direction du secteur Matériaux électroniques est responsable de la gestion de ces activités.

Le secteur Matériaux écologiques est dénommé ainsi, car il est principalement associé au bismuth, l'un des rares métaux lourds n'ayant pas d'effet nuisible sur la santé humaine ni sur l'environnement. Par conséquent, le bismuth est de plus en plus utilisé dans un certain nombre d'applications pour remplacer des métaux et des produits chimiques plus nocifs. Les activités du secteur Matériaux écologiques sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Celles-ci consistent en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné. Ces produits sont utilisés dans le secteur pharmaceutique et la production d'aliments pour animaux de même que dans certaines applications industrielles comme les enduits, les pigments, les alliages métallurgiques et l'électronique. L'équipe de direction du secteur Matériaux écologiques est responsable de la gestion de ces activités.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) ont été regroupés sous la rubrique « Siège social ».

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Faits saillants du quatrième trimestre de 2015 et de l'exercice 2015

Tout au long de l'exercice, la Société a exercé ses activités dans un contexte mondial difficile marqué par la chute des prix de ses principaux produits de base sous-jacents, qui ont reculé de plus de 60 % en moyenne. Malgré ces conditions de marché défavorables, la Société a réussi à grandement diminuer le niveau global de sa dette.

- Les produits pour l'exercice 2015 ont atteint 311,0 M\$, en baisse par rapport à 508,2 M\$ pour l'exercice 2014. Les produits pour le quatrième trimestre de 2015 ont atteint 59,4 M\$, en baisse par rapport à 114,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014. Au 31 décembre 2015, le carnet de commandes¹ a atteint un niveau de 158 jours de ventes en cours, en hausse de 36 jours par rapport au carnet de commandes au 31 décembre 2014. Pour le quatrième trimestre de 2015, les nouvelles commandes¹ représentaient 95 jours par rapport à 104 jours au quatrième trimestre de 2014.
- En 2015, la Société a inscrit un BAIIA ajusté¹ positif de 4,0 M\$ et un BAIIA¹ négatif de 54,7 M\$ par rapport à un BAIIA ajusté et un BAIIA de respectivement 35,0 M\$ et 39,4 M\$ en 2014, le BAIIA ayant subi les répercussions de la comptabilisation d'une importante charge de dépréciation des stocks, qui s'est élevée à 58,3 M\$ en 2015. Pour le quatrième trimestre de 2015, la Société a inscrit un BAIIA ajusté positif de 0,7 M\$ et un BAIIA négatif de 26,0 M\$, par rapport à un BAIIA ajusté et un BAIIA de respectivement 5,7 M\$ et 4,0 M\$ au quatrième trimestre de 2014.
- La Société a subi une perte nette de 97,2 M\$ pour l'exercice 2015 et de 42,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à un résultat net de 10,7 M\$ pour l'exercice 2014 et une perte nette de 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014.
- La dette nette¹ a été réduite de 49,1 M\$ au cours de l'exercice et s'établissait à 34,9 M\$ au 31 décembre 2015 par rapport à 84,0 M\$ pour l'exercice précédent, grâce à la gestion du fonds de roulement, qui a atteint son plus bas niveau depuis l'acquisition de MCP.
- Le 10 décembre 2015, la Société a annoncé la nomination de monsieur Arjang Roshan au poste de président et chef de la direction de la Société. La date d'entrée en fonction de monsieur Roshan était le 15 février 2016.
- Peu de temps après la clôture de l'exercice, la Société a également annoncé la nomination de monsieur Luc Bertrand à titre de nouveau président du conseil d'administration depuis le 11 janvier 2016. Il succède à Jean-Marie Bourassa, qui continue de siéger au conseil d'administration et d'agir à titre de président du comité d'audit et de gestion des risques, fonction qu'il occupe déjà.
- Le 23 février 2016, monsieur Arjang Roshan a été nommé membre du conseil d'administration, avec date d'entrée en vigueur immédiate, en remplacement de monsieur Jacques L'Ecuyer, qui a démissionné du conseil d'administration.

Après un exercice record en 2014, la Société a connu un exercice 2015 difficile. La performance de la Société a souffert de la chute brutale des prix des produits de base utilisés dans la fabrication de plusieurs produits et dans différents secteurs. Malgré le contexte défavorable, la Société a généré des flux de trésorerie importants et, en faisant preuve de rigueur, a pu garantir de manière durable des ventes futures et diminuer le niveau de sa dette de près de 60 %, faisant passer celle-ci de 84,0 M\$ au début de l'exercice à 34,9 M\$. La vente des principaux produits, y compris le bismuth et le tellure de cadmium pour les cellules solaires, a continué de frôler des niveaux record, alors que la Société a continué sa progression dans ses marchés en croissance.

Étant donné les pertes importantes découlant principalement de la charge de dépréciation des stocks et de l'amortissement accéléré de certains actifs, la performance financière de la Société pour 2015 a été bien en dessous des attentes, ce qui confirme la nécessité de prendre des mesures pour atténuer l'incidence de la volatilité négative du marché. À l'avenir, même si les marchés des métaux continueront d'influer sur la performance de la Société, 5N Plus se concentrera sur l'amélioration de sa performance, en tirant le meilleur parti des facteurs qu'elle peut contrôler. Le nouveau président et chef de la direction, M. Arjang Roshan, est impatient de travailler de près avec l'équipe de direction et les employés de 5N Plus pour relever le défi et repositionner la Société pour l'avenir.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

5N Plus souhaite profiter de l'occasion pour remercier son fondateur et ancien président et chef de la direction, M. Jacques L'Ecuyer, qui a porté la Société pendant de nombreuses années d'extraordinaire croissance. Elle tient également à remercier tous ses employés pour leur dévouement, leur confiance et leurs efforts soutenus, comptant sur leur engagement et leur soutien pour relever les défis et saisir les occasions à venir. Le premier objectif de la Société sera d'améliorer la performance financière et d'établir une base solide pour notre croissance future.

Synthèse des résultats

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Produits	59 367	114 781	311 012	508 195
Charges d'exploitation	58 693	109 124	307 053	473 150
BAlIA ajusté ¹	674	5 657	3 959	35 045
Dépréciation des stocks	(24 582)	(5 251)	(58 327)	(5 251)
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	(544)	-	(2 991)	-
Coûts des litiges et restructuration	(2 953)	(1 178)	(3 453)	(1 952)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	1 312
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	1 368	1 840	7 179
Profits de change et au titre de dérivés	1 405	3 425	4 276	3 111
BAlIA ¹	(26 000)	4 021	(54 696)	39 444
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 012	2 860	8 967	8 769
Amortissement	7 287	2 546	27 166	11 148
Résultat avant impôt sur le résultat	(35 299)	(1 385)	(90 829)	19 527
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	4 044	(2 237)	3 655	4 875
Différé	3 272	3 305	2 717	3 979
	7 316	1 068	6 372	8 854
Résultat net	(42 615)	(2 453)	(97 201)	10 673
Résultat de base par action	(0,51) \$	(0,03) \$	(1,16) \$	0,13 \$
Résultat dilué par action	(0,51) \$	(0,04) \$	(1,16) \$	0,05 \$

Produits par secteur

	T4 2015	T4 2014	Variation	2015	2014	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	18 833	41 898	(55) %	104 265	169 367	(38) %
Matériaux écologiques	40 534	72 883	(44) %	206 747	338 828	(39) %
Total des produits	59 367	114 781	(48) %	311 012	508 195	(39) %

Les produits, ayant subi les répercussions de l'érosion continue des prix des principaux métaux de la Société, qui ont reculé de plus de 60 % en moyenne depuis le début de l'exercice, ont diminué de 48 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2015, les produits du secteur Matériaux électroniques ont subi les contrecoups des prix, de la composition des ventes et, dans une moindre mesure, des volumes, et se sont établis à 18,8 M\$, en baisse par rapport à 41,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014. Les prix et la composition des ventes, essentiellement, se sont également répercutés sur les produits du secteur Matériaux écologiques, qui se sont établis à 40,5 M\$, alors qu'ils s'étaient chiffrés à 72,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014.

Pour l'exercice 2015, les produits ont diminué de 39 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des variations défavorables des prix et de la composition des ventes, ainsi que, dans une moindre mesure, des volumes. Les produits du secteur Matériaux électroniques se sont établis à 104,3 M\$, en baisse par rapport à 169,4 M\$ pour l'exercice 2014. Les produits du secteur Matériaux écologiques se sont établis à 206,7 M\$, en baisse par rapport à 338,8 M\$ pour l'exercice 2014.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

BAIIA et BAIIA ajusté

	T4 2015	T4 2014	Variation	2015	2014	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Matériaux électroniques	64	4 853	(99) %	10 740	23 642	(55) %
Matériaux écologiques	3 377	3 106	9 %	2 839	22 167	(87) %
Siège social						
Recherche et développement	(475)	(454)	(5) %	(1 599)	(1 195)	(34) %
Autres	(2 292)	(1 848)	(24) %	(8 021)	(9 569)	16 %
BAIIA ajusté¹	674	5 657	(88) %	3 959	35 045	(89) %
BAIIA¹	(26 000)	4 021	(747) %	(54 696)	39 444	(239) %

Au quatrième trimestre de 2015, la Société a inscrit un BAIIA¹ négatif de 26,0 M\$ par rapport à un BAIIA positif de 4,0 M\$, la baisse rapide des prix des produits de base pour la plupart des métaux et une charge de dépréciation des stocks de 24,6 M\$ s'étant répercutées sur les marges. Au quatrième trimestre de 2015, le BAIIA ajusté¹ s'est élevé à 0,7 M\$ par rapport à 5,7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par des prix de vente moins élevés par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux électroniques a diminué de 4,8 M\$ pour atteindre 0,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté¹ de néant comparativement à 12 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux écologiques a légèrement augmenté pour atteindre 3,4 M\$ par rapport à 3,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014. Sur une base consolidée, les marges ont été touchées par des prix encore défavorables des produits de base sous-jacents pour un grand nombre de nos métaux.

Pour l'exercice 2015, la Société a inscrit un BAIIA négatif de 54,7 M\$ contre un BAIIA positif de 39,4 M\$ pour l'exercice 2014, la baisse des prix des produits de base, qui avait commencé au quatrième trimestre de 2014, et une charge de dépréciation des stocks de 58,3 M\$ s'étant répercutée sur les marges. Le BAIIA ajusté a atteint 4,0 M\$ par rapport à 35,0 M\$ pour l'exercice 2014. Cette diminution s'explique principalement par des prix de vente moins élevés et, dans une moindre mesure, par une variation des volumes, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux électroniques a diminué de 12,9 M\$ pour atteindre 10,7 M\$, et la marge du BAIIA ajusté a été de 10 % comparativement à 14 % pour l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Matériaux écologiques a diminué pour s'établir à 2,8 M\$ par rapport à 22,2 M\$ pour l'exercice 2014, avec une marge du BAIIA ajusté de 1 %, par rapport à une marge du BAIIA ajusté de 7 % pour l'exercice précédent.

Résultat net et résultat net ajusté

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	(42 615)	(2 453)	(97 201)	10 673
Résultat net de base par action	(0,51) \$	(0,03) \$	(1,16) \$	0,13 \$
Éléments de rapprochement :				
Dépréciation des stocks	24 582	5 251	58 327	5 251
Amortissement accéléré d'immobilisations incorporelles	-	-	11 834	-
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	544	-	2 991	-
Coûts des litiges et restructuration	2 953	1 178	3 453	1 952
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	(1 368)	(1 840)	(7 179)
Impôt sur les éléments imposables ci-dessus	1 570	(1 361)	(4 779)	(61)
Résultat net ajusté¹	(12 966)	1 247	(27 215)	10 636
Résultat net de base ajusté par action¹	(0,15) \$	0,01 \$	(0,32) \$	0,13 \$

Pour le quatrième trimestre de 2015, le résultat net ajusté¹ a diminué de 14,2 M\$, passant de 1,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à une perte nette ajustée de 13,0 M\$. La perte nette a été de 42,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 comparativement à une perte nette de 2,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse du résultat net par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par une hausse de la charge de dépréciation des stocks de 19,3 M\$, une variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures moins importante, un profit de change moins élevé et une augmentation de la charge d'impôt par suite de la décomptabilisation d'actifs d'impôt.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Pour l'exercice 2015, le résultat net ajusté a diminué de 37,9 M\$, passant de 10,6 M\$ pour l'exercice 2014 à une perte nette ajustée de 27,2 M\$. La perte nette a été de 97,2 M\$, comparativement à un résultat net de 10,7 M\$ pour l'exercice précédent. La baisse du résultat net par rapport à l'exercice 2014 s'explique principalement par une hausse de la charge de dépréciation des stocks de 53,1 M\$, une diminution du BAIIA ajusté¹, l'amortissement accéléré de certaines immobilisations incorporelles d'un montant de 11,8 M\$ découlant de notre analyse de la durée de vie économique et de la valeur comptable de certains actifs, de même que par une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée et une hausse des charges financières, contrebalancés par une charge d'impôt moins élevée.

Charges de dépréciation des stocks

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	13 373	856	29 989	856
Matériaux écologiques	11 209	4 395	28 338	4 395
Total	24 582	5 251	58 327	5 251

Une charge de dépréciation des stocks de 24,6 M\$ se rapportant à la plupart des produits a été comptabilisée pour le quatrième trimestre de 2015, totalisant 58,3 M\$ pour l'exercice de 2015, par rapport à une charge de 5,3 M\$ pour les périodes correspondantes de 2014. Cette charge reflète la valeur nette de réalisation attendue au 31 décembre 2015 à la suite du recul des prix des produits de base qui a touché nos secteurs. Malgré les améliorations du niveau de ses stocks exprimé en jours, la structure des stocks de la Société continue de subir les contrecoups de la chute des prix des produits de base sous-jacents, avec en moyenne une diminution de 62 % des prix de son panier de produits de base depuis le début de l'exercice.

Nouvelles commandes et carnet de commandes

	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2015	T3 2015	T4 2014	T4 2015	T3 2015	T4 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Matériaux électroniques	47 225	54 965	83 676	11 093	11 596	45 821
Matériaux écologiques	55 714	45 603	69 483	50 645	26 355	84 936
Total	102 939	100 568	153 159	61 738	37 951	130 757

(nombre de jours en fonction des produits annualisés)	CARNET DE COMMANDES ¹			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2015	T3 2015	T4 2014	T4 2015	T3 2015	T4 2014
Matériaux électroniques	229	201	182	54	42	100
Matériaux écologiques	125	95	87	114	55	106
Moyenne pondérée	158	134	122	95	50	104

*Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

Quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015

Au 31 décembre 2015, le carnet de commandes¹ représentait au total 158 jours de produits annualisés, soit une hausse par rapport au trimestre précédent, avec une courbe de renouvellement suivant la tendance habituelle pour la plupart des contrats au premier et au quatrième trimestre de l'exercice. Le carnet de commandes exprimé en nombre de jours a augmenté au quatrième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2015.

Au 31 décembre 2015, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques représentait 229 jours de produits annualisés, en hausse de 28 jours, soit 14 %, par rapport au carnet de commandes du troisième trimestre de 2015. Le carnet de commandes du secteur Matériaux écologiques représentait 125 jours de produits annualisés pour le secteur, soit une augmentation de 30 jours, ou 32 %, par rapport au carnet de commandes du troisième trimestre de 2015.

Les nouvelles commandes¹ du secteur Matériaux électroniques représentaient 54 jours, soit une augmentation de 12 jours par rapport au troisième trimestre de 2015. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux écologiques représentaient 114 jours pour le quatrième trimestre de 2015, soit une augmentation de 59 jours, comparativement à 55 jours pour le troisième trimestre de 2015.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Quatrième trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014

Au 31 décembre 2015, le carnet de commandes du secteur Matériaux électroniques avait augmenté de 47 jours, et celui du secteur Matériaux écologiques, de 38 jours, par rapport au 31 décembre 2014.

Les nouvelles commandes du secteur Matériaux électroniques ont diminué de 46 jours et celles du secteur Matériaux écologiques ont augmenté de 8 jours par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

	T4 2015	T4 2014	Variation	2015	2014	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Amortissement	7 287	2 546	186 %	27 166	11 148	144 %
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	7 308	8 639	(15) %	28 494	36 922	(23) %
Coûts des litiges et restructuration	2 953	1 178	151 %	3 453	1 952	77 %
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	544	-	100 %	2 991	-	100 %
Charges financières (produits financiers)	607	(1 933)	131 %	2 851	(1 521)	287 %
Charge d'impôt	7 316	1 068	585 %	6 372	8 854	(28) %
Total des charges	26 015	11 498	126 %	71 327	57 355	24 %

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 7,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et à 27,2 M\$ pour l'exercice 2015, par rapport à 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014 et à 11,1 M\$ pour l'exercice 2014. L'augmentation pour l'exercice 2015 s'explique principalement par l'amortissement accéléré de certaines immobilisations incorporelles d'un montant de 11,8 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 7,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et à 28,5 M\$ pour l'exercice 2015, par rapport à 8,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014 et à 36,9 M\$ pour l'exercice 2014. La variation s'explique surtout par la baisse des salaires et des honoraires professionnels ainsi que par des taux de change favorables pour une grande partie des charges libellées en monnaie locale au cours de l'exercice. Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration ont atteint leurs plus bas niveaux depuis l'acquisition de MCP.

Coûts des litiges et restructuration

La Société a comptabilisé une provision au titre des coûts des litiges et restructuration de 3,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et de 3,5 M\$ pour l'exercice 2015, comparativement à respectivement 1,2 M\$ et 2,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014 et pour l'exercice 2014, à la suite de mesures visant à diminuer ses charges d'exploitation et à renégocier les contrats d'achat désavantageux.

Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée

Au cours de l'exercice 2015, la Société a évalué qu'étant donné les prix du marché actuels et prévus pour le gallium, il est peu probable que l'effet à recevoir d'Ingal Stade GmbH, coentreprise détenue à 50 %, lui soit remboursé; par conséquent, elle a comptabilisé une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée de 0,5 M\$ au quatrième trimestre de 2015 et de 3,0 M\$ pour 2015.

Produits financiers et charges financières

Les charges financières se sont établies à 0,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à des produits financiers de 1,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières de 2,5 M\$ s'explique essentiellement par des profits moins importants découlant de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures combinés à une baisse des profits de change et au titre de dérivés latents.

Pour l'exercice 2015, les charges financières se sont établies à 2,9 M\$, comparativement à des produits financiers de 1,5 M\$ pour l'exercice précédent, pour les raisons indiquées ci-dessus.

Impôt sur le résultat

Bien que la Société ait affiché une perte nette avant impôt de 35,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et de 90,8 M\$ pour 2015, la charge d'impôt pour le quatrième trimestre de 2015 s'est élevée à 7,3 M\$, et à 6,4 M\$ pour 2015. Le taux d'impôt effectif pour le quatrième trimestre de 2015 et l'exercice 2015 est plus élevé en raison des pertes reportées en avant pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et de la dévaluation de divers actifs d'impôt différé dans certains pays en raison de leurs pertes historiques, combinées aux répercussions de la fluctuation des taux de change sur les différences temporaires de certains pays.

Situation financière et sources de financement

	T4 2015	T4 2014	Variation	2015	2014	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Fonds (affectés à) provenant de l'exploitation ¹	(5 734)	4 030	(242)%	(9 851)	17 592	(156)%
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	21 866	(8 019)	373 %	73 860	(34 765)	312 %
Activités d'exploitation	16 132	(3 989)	504 %	64 009	(17 173)	473 %
Activités d'investissement	(3 671)	(4 529)	(19)%	(18 316)	(15 753)	16 %
Activités de financement	(11 536)	11 268	(202)%	(49 129)	24 121	(304)%
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés à l'exploitation	(134)	(261)	(49)%	(525)	(845)	(38)%
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	791	2 489	(68)%	(3 961)	(9 650)	(59)%

Pour le quatrième trimestre de 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 16,1 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 4,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par une meilleure gestion du fonds de roulement hors trésorerie découlant surtout d'une réduction des stocks et des créances de respectivement 58,3 M\$ et 35,8 M\$, en partie contrebalancée par une diminution des dettes fournisseurs.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été de 3,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, par rapport à 4,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique par une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont été de 11,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 11,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par une diminution nette des emprunts effectués aux termes de la facilité de crédit renouvelable découlant d'une meilleure gestion du fonds de roulement hors trésorerie.

Pour l'exercice 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été de 64,0 M\$, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 17,2 M\$ pour l'exercice 2014. Cette augmentation découle surtout des variations favorables du fonds de roulement hors trésorerie en raison de l'amélioration de sa gestion. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été de 18,3 M\$ par rapport à 15,8 M\$ pour l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à 49,1 M\$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 24,1 M\$ pour l'exercice 2014. Cette diminution découle principalement de l'émission, au deuxième trimestre de 2014, de débentures convertibles, déduction faite des frais, en partie contrebalancée par le remboursement de la dette à long terme.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Fonds de roulement

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Stocks	89 052	204 454
Autres actifs courants	50 593	93 100
Passif courant	(45 777)	(67 992)
Fonds de roulement ¹	93 868	229 562
Ratio du fonds de roulement ¹	3,05	4,38

La baisse du fonds de roulement¹ est principalement attribuable à une meilleure gestion des achats de matières en fonction de leur utilisation dans le cadre de nos efforts visant à réduire les stocks ainsi qu'à une baisse des prix des produits de base moyens par rapport au 31 décembre 2014.

Dettes nettes

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Dettes bancaires	-	975
Dettes à long terme, y compris la partie courante	1 947	51 823
Débiteures convertibles	40 288	46 101
Swap de devises	1 443	-
Total de la dette	43 678	98 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	(8 816)	(14 892)
Dettes nettes¹	34 862	84 007

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la dette libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains.

Le total de la dette, compte tenu du swap de devises, a diminué de 55,2 M\$ pour s'établir à 43,7 M\$ au 31 décembre 2015, par rapport à 98,9 M\$ au 31 décembre 2014, en raison de la baisse du fonds de roulement.

La dette nette¹, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions, a diminué de 49,1 M\$, pour s'établir à 34,9 M\$ au 31 décembre 2015, par rapport à 84,0 M\$ au 31 décembre 2014.

Sources de financement à court terme disponibles

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 816	12 777
Dettes bancaires disponibles	1 541	650
Facilité de crédit renouvelable disponible (diminuée le 18 février 2016; se reporter aux explications ci-après)	103 969	79 976
Sources de financement à court terme disponibles	114 326	93 403

En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100 000 \$ au 30 juin 2015, puis à 50 000 \$ au 18 février 2016. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50 000 \$ (25 000 \$ au 31 décembre 2014), sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers, dont une limite de prélèvement temporaire de 25 000 \$, qui pourrait tomber à 15 000 \$ si certaines conditions ne sont pas respectées entre le 18 février 2016 et le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 €, qui a été réduite à 2 500 € en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et qui est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'avait été emprunté.

Fonds provenant de l'exploitation

	T4 2015	T4 2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Fonds (affectés à) provenant de l'exploitation¹	(5 734)	4 030	(9 851)	17 592
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	(3 308)	(4 484)	(19 956)	(14 221)
Variation du fonds de roulement	21 866	(8 019)	73 860	(34 765)
Émission d'actions ordinaires	-	-	-	164
Autres	(994)	333	5 092	5 553
	17 564	(12 170)	58 996	(43 269)
Variation totale de la dette nette¹	11 830	(8 140)	49 145	(25 677)
Dette nette ¹ au début de la période	(46 692)	(75 867)	(84 007)	(58 330)
Dette nette¹ à la fin de la période	(34 862)	(84 007)	(34 862)	(84 007)

Les fonds affectés à l'exploitation¹ se sont établis à 5,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2015 et à 9,9 M\$ pour l'exercice 2015, en baisse par rapport aux fonds provenant de l'exploitation¹ de 4,0 M\$ et de 17,6 M\$ pour les périodes correspondantes de 2014. Toutefois, ces baisses ont été largement contrebalancées par les variations favorables du fonds de roulement découlant d'initiatives de gestion.

Informations relatives aux actions

	Au 23 février 2016	Au 31 décembre 2015
Actions émises et en circulation	83 979 657	83 979 657
Options sur actions pouvant être émises	1 558 345	1 558 345
Débitures convertibles pouvant être émises	9 777 777	9 777 777

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Rapport de gestion

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 702 100	4,21	1 637 951	4,19
Attribuées	232 000	2,40	352 000	3,99
Annulées	(75 755)	3,24	(206 463)	4,16
Exercées	-	-	(71 388)	2,46
Expirées	(300 000)	5,45	(10 000)	7,80
En circulation à la fin de l'exercice	1 558 345	3,74	1 702 100	4,21
Exerçables à la fin de l'exercice	1 024 324	4,08	1 192 918	4,37

Arrangements hors bilan

La Société a recours à certains arrangements hors bilan portant principalement sur la location de locaux et de matériel aux termes de contrats de location simple et d'obligations contractuelles dans le cours normal des activités.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères et conclut à l'occasion des contrats de change à terme afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 17 et 25 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2015 :

	Valeur comptable	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	38 744	38 744	-	-	38 744
Dettes à long terme	1 947	534	1 671	17	2 222
Débiteures convertibles	40 288	3 170	3 170	50 474	56 814
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	14 939	-	16 585	-	16 585
Total	95 918	42 448	21 426	50 491	114 365

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation, se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Un an au plus	2 289	2 881
Plus d'un an mais moins de cinq ans	2 479	4 133
Plus de cinq ans	364	967
Total	5 132	7 981

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 0,5 M\$ au 31 décembre 2015 (0,4 M\$ au 31 décembre 2014).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N Plus a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

À la lumière de leur évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'au 31 décembre 2015 le CIIF était conçu de façon adéquate et qu'il fonctionnait de façon efficace, selon le référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 »).

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Méthodes comptables et changements

Les principes et méthodes comptables appliqués par la Société pour préparer ses états financiers consolidés audités pour l'exercice 2015 sont conformes aux IFRS. Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés audités du 31 décembre 2015. Les hypothèses clés et principales méthodes d'estimation que la direction a utilisées selon les IFRS, de même que leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes, sont demeurées sensiblement les mêmes que celles décrites dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception de ce qui suit.

Les actifs font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme sera obligatoire le 1^{er} janvier 2018 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exigeant ainsi la présentation (dans la mesure nécessaire) des changements suivants dans les passifs découlant d'activités de financement : i) changements dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement; ii) changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) effet des changements dans les taux de change; iv) changements dans les justes valeurs et v) autres changements. L'un des moyens de satisfaire à ces nouvelles obligations d'information consiste à effectuer un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture dans l'état de la situation financière à l'égard des passifs découlant d'activités de financement. Les modifications précisent aussi que les changements dans les passifs découlant d'activités de financement doivent être présentés séparément des changements dans les autres actifs et passifs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui nécessite beaucoup de jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des informations sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2015. Ces hypothèses ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements importants des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs l'année prochaine : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux, le taux d'actualisation, les taux de change et la capacité, à l'avenir, d'utiliser les pertes fiscales.

La direction a soumis ses actifs non courants à un test de dépréciation conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, puisque la capitalisation boursière de la Société était inférieure à la valeur comptable des actifs nets. À la suite de ce test, elle a conclu qu'aucune dépréciation n'était requise sur le reste des actifs non courants.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débentures

Les débentures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2015, sont présentés à la note 13 des états financiers consolidés de 2015 de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Rapport de gestion

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites aux notes 9, 10, 24 et 27 des états financiers consolidés de 2015 de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 17, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés de 2015 de la Société.

La juste valeur des instruments financiers dérivés était comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Contrats dérivés à terme	-	147
Option de conversion des débetures	(87)	(2 093)
Swap de devises	(1 443)	-

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2015.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de ses avances bancaires, de sa dette à long terme et de ses débetures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

Risque de change

Les ventes de la Société sont principalement libellées en dollars américains, alors qu'une partie de ses charges d'exploitation sont libellées dans des monnaies locales, comme l'euro, le dollar canadien et la livre sterling. Bien que les achats de matières premières soient libellés en dollars américains, ce qui réduit en partie l'incidence des fluctuations des taux de change, nous sommes exposés au risque de change, qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats. La direction a instauré une politique de gestion du risque de change au regard de la monnaie fonctionnelle appropriée.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débetures convertibles en dollars canadiens, en appliquant les principes de la comptabilité de couverture. De plus la Société peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2015 :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355	3 894	401	878	131
Créances	480	8 330	4	7 789	449
Dettes fournisseurs et charges à payer	(5 798)	(7 902)	(1 065)	(6 006)	(674)
Dette à long terme	(420)	(52)	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(5 383)	4 270	(660)	2 661	(94)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de un point de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2015 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 1 %					
Résultat avant impôt	(54)	43	(7)	27	(1)
Affaiblissement de 1 %					
Résultat avant impôt	54	(43)	7	(27)	1

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société compte un grand nombre de clients et ne dépend plus d'un seul en particulier. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de respectivement 0,5 M\$ et 0,1 M\$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouverts correspondant au cours de périodes antérieures.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continus des banques de la Société.

Risques et incertitudes

La Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société.

Incapacité d'obtenir les avantages escomptés d'acquisitions et d'investissements

Certains des avantages attendus pourraient ne pas se matérialiser ou pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages. Entre autres, la possibilité de tirer avantage des investissements et de toute acquisition future que nous réaliserons dépend, en partie, du regroupement des fonctions et de l'intégration des activités, des procédures et du personnel, en temps utile et de manière efficace, de même que de la capacité de notre Société à tirer parti des occasions de croissance et de synergie prévues en regroupant avec les nôtres les entreprises et les activités acquises. L'intégration des entreprises acquises suppose que la direction consacre des efforts, du temps et des ressources considérables, ce qui pourrait détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et aspects opérationnels pendant le processus d'intégration. Le processus d'intégration est susceptible d'entraîner le départ d'employés clés, l'engagement de dépenses importantes et la perturbation des activités courantes et des relations avec les clients et les employés, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur notre capacité à obtenir les avantages escomptés de ces acquisitions et investissements.

Activités internationales

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine et le Laos, et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. Nous pourrions subir les contrecoups importants de ces risques, dont l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, l'expropriation et les modifications en matière de taxes et impôts, tarifs et autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international.

Réglementation environnementale

Nos activités supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements nationaux, provinciaux, locaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés et la santé et sécurité au travail. Nous avons engagé et continuerons d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter ces lois et règlements. De plus, la violation des lois en matière de protection de l'environnement ou des permis délivrés en vertu de celles-ci ou la responsabilité engagée en vertu de ces lois ou permis pourrait entraîner l'imposition de restrictions sur nos activités d'exploitation ou nous exposer à des amendes substantielles, des pénalités et des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, des frais de nettoyage ou d'autres frais. Bien que nous estimions respecter actuellement toutes les exigences en matière de protection de l'environnement qui sont applicables, de nouvelles circonstances futures, comme la mise en place de politiques de coercition plus agressives, l'application de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de conditions environnementales actuellement inconnues, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Des mesures correctives ont été mises en œuvre à notre installation de Tilly, en Belgique, en vertu d'un plan de remise en état découlant de l'héritage industriel du site sur lequel l'installation est située, site qui a été utilisé à des fins industrielles depuis plus de 100 ans. La remise en état a été approuvée et audité par les autorités locales et la Société a reçu la confirmation de son entière conformité ainsi qu'une quittance et décharge complète de la part des autorités.

Risque lié à la concurrence

Nous sommes les chefs de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques et n'avons pas beaucoup de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme nous le sommes ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, nos concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que la nôtre. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains de nos clients qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur notre chiffre d'affaires et nos marges d'exploitation si nos concurrents accaparent une part du marché et que nous ne sommes pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

Risque lié au prix des produits de base

Le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels nous n'avons aucune prise, notamment la conjoncture, les taux de change, la demande de métaux à l'échelle mondiale, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Sources d'approvisionnement

Nous pourrions être incapables de trouver des stocks essentiels de matières premières dont nous dépendons pour exercer nos activités. Nous nous procurons actuellement nos matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui nous avons des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire notre capacité de production et avoir une incidence sur nos livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur nos ventes et nos marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais quant au non-respect de nos contrats d'approvisionnement.

Protection de la propriété intellectuelle

La protection de propriété de nos procédés, méthodes et autres technologies exclusives est essentielle à notre entreprise. Nous comptons presque exclusivement sur une combinaison de secrets commerciaux et d'ententes de confidentialité signées avec nos employés pour protéger nos droits de propriété intellectuelle. Nous avons délibérément choisi de limiter le nombre de nos brevets afin d'éviter la divulgation de renseignements précieux. L'omission de protéger et de surveiller l'utilisation de nos droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et technologies de grande valeur.

Risque lié à la valorisation des stocks

La Société surveille son risque associé à la valeur de ses stocks par rapport au prix du marché. En raison de la nature très peu liquide d'une grande partie de ses stocks, elle compte sur une combinaison de techniques d'évaluation du risque normalisées, telle que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

Interruptions des activités

Nous pourrions subir des pertes si nos activités devaient être interrompues. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de nos contrats à long terme, nous avons des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de nos activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que nous portent les clients, d'entraîner l'annulation de nos contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que nous croyions avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d'activités et que nous ayons contracté une assurance contre celles-ci, il est possible que nous ayons néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société compte sur l'expertise et le savoir-faire des membres de son personnel pour la poursuite de ses activités. Le départ de membres de la haute direction pourrait avoir une incidence négative importante sur la Société. Notre réussite future dépend aussi de notre capacité à attirer et à garder à notre service les employés clés et à former, garder à notre service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans notre équipe de direction et notre équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à notre réussite et pourraient se révéler difficiles. Nous ne pouvons pas garantir que nous serons en mesure d'attirer et de garder à notre service le personnel qualifié au besoin.

Conventions collectives

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et nous avons des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si nous ne sommes pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions similaires lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à notre performance.

Risques associés au fait d'être une société cotée

Les actions de la Société sont cotées et, par conséquent, la Société est tenue à toutes les obligations imposées aux « émetteurs assujettis » en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada et à toutes les obligations applicables à une société cotée en vertu des règles de la Bourse. Les coûts directs et indirects associés au fait d'être une société cotée ont monté en flèche au cours des dernières années, et les initiatives réglementaires à l'étude pourraient accroître davantage les coûts inhérents à une société cotée au Canada. Ces coûts pourraient nuire aux résultats financiers de la Société. Un autre risque associé au fait d'être une société cotée est l'obligation de communiquer les informations clés de la Société, ce qui n'est pas le cas pour ses concurrents qui sont des sociétés à capital fermé.

Mesures non conformes aux IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société a recours à certaines mesures non conformes aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile et complémentaire, mais elles n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des 12 prochains mois, et est exprimé en nombre de jours. Les nouvelles commandes représentent les commandes reçues durant la période considérée, exprimées en nombre de jours, et calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de la Société à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges (produits) d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement. Nous avons recours au BAIIA, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA tel qu'il est défini précédemment avant la dépréciation des stocks, la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, les coûts des litiges et restructuration, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés. Nous avons recours au BAIIA ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de toute dépréciation des stocks. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Rapport de gestion

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence des moins-values des stocks et des immobilisations corporelles et incorporelles, de la dépréciation du goodwill, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et restructuration et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures après déduction de l'impôt sur le résultat s'y rapportant. Nous avons recours au résultat net ajusté, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks, des immobilisations corporelles et incorporelles, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et restructuration et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, qui ne sont pas courants. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat net de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Nous avons recours au résultat net de base ajusté par action, car nous croyons qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle des activités poursuivies compte non tenu de l'incidence des moins-values liées aux stocks et aux immobilisations corporelles et incorporelles, de la réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, des coûts des litiges et restructuration et de la variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures, qui ne sont pas courants, par action. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Les fonds (affectés à) provenant de l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation. Ces montants figurent dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société. Selon la Société, les fonds (affectés à) provenant de l'exploitation constituent une mesure clé, car ils témoignent de sa capacité à générer les fonds nécessaires à sa croissance future et au remboursement de sa dette.

La dette nette ou la trésorerie nette est une mesure servant à surveiller le niveau d'endettement, qui tient compte de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que de la trésorerie soumise à restrictions. Elle constitue un indicateur de la situation financière globale de la Société et correspond à la différence entre la dette totale, y compris la partie courante et le swap de devises lié aux débetures convertibles, et la somme de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et de la trésorerie soumise à restrictions.

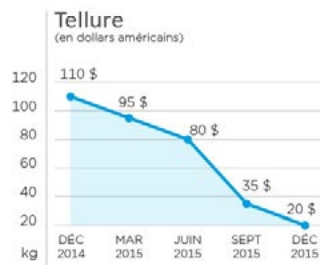
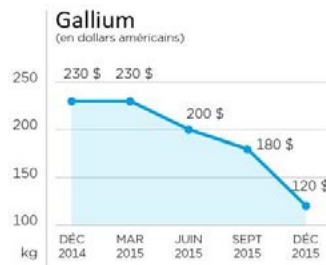
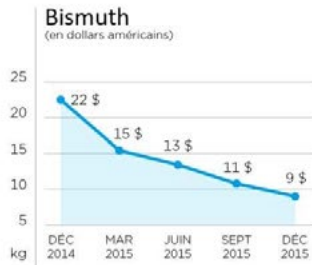
Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre les actifs courants et les passifs courants. Étant donné que la Société est actuellement endettée, nous nous servons de cette mesure comme d'un indicateur de notre efficacité financière et nous nous efforçons de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant les actifs courants par les passifs courants

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Prix des métaux



Source : Low Metal Bulletin

Rapport de gestion

Données sélectionnées

Le tableau qui suit présente les principales données financières trimestrielles pour les exercices 2013 à 2015.

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2015					
Produits	95 663	87 250	68 732	59 367	311 012
BAlIA ¹	3 406	(5 966)	(26 136)	(26 000)	(54 696)
BAlIA ajusté ¹	270	1 963	1 052	674	3 959
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(1 949)	(20 463)	(32 171)	(42 615)	(97 198)
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(0,02) \$	(0,24) \$	(0,38) \$	(0,51) \$	(1,16) \$
Résultat net	(1 951)	(20 464)	(32 171)	(42 615)	(97 201)
Résultat de base par action	(0,02) \$	(0,24) \$	(0,38) \$	(0,51) \$	(1,16) \$
Résultat dilué par action	(0,05) \$	(0,24) \$	(0,38) \$	(0,51) \$	(1,16) \$
Résultat net ajusté ¹	(2 472)	(6 125)	(5 652)	(12 966)	(27 215)
Résultat net de base ajusté par action ¹	(0,03) \$	(0,07) \$	(0,07) \$	(0,15) \$	(0,32) \$
Fonds affectés à l'exploitation ¹	(2 015)	(1 482)	(620)	(5 734)	(9 851)
Carnet de commandes ¹	142 jours	137 jours	134 jours	158 jours	158 jours
Exercice 2014					
Produits	142 379	136 597	114 438	114 781	508 195
BAlIA ¹	11 178	11 524	12 721	4 021	39 444
BAlIA ajusté ¹	10 501	10 816	8 071	5 657	35 045
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	4 655	4 436	4 172	(2 451)	10 812
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	0,06 \$	0,05 \$	0,05 \$	(0,03) \$	0,13 \$
Résultat net	4 519	4 436	4 171	(2 453)	10 673
Résultat de base par action	0,05 \$	0,05 \$	0,05 \$	(0,03) \$	0,13 \$
Résultat dilué par action	0,05 \$	0,05 \$	(0,01) \$	(0,04) \$	0,05 \$
Résultat net ajusté ¹	4 916	4 303	170	1 247	10 636
Résultat net de base ajusté par action ¹	0,06 \$	0,05 \$	- \$	0,01 \$	0,13 \$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	6 806	5 774	982	4 030	17 592
Carnet de commandes ¹	120 jours	100 jours	109 jours	122 jours	122 jours
Exercice 2013					
Produits	118 389	112 637	108 570	119 416	459 012
BAlIA ¹	12 121	38 008	6 926	6 848	63 903
BAlIA ajusté ¹	10 115	6 543	5 775	7 942	30 375
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	5 371	34 185	1 083	2 022	42 661
Résultat de base par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus	0,06 \$	0,41 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,51 \$
Résultat net	5 538	34 281	1 323	1 638	42 780
Résultat de base par action	0,07 \$	0,41 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,51 \$
Résultat dilué par action	0,07 \$	0,41 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,51 \$
Résultat net ajusté ¹	6 296	959	1 517	2 068	10 840
Résultat net de base ajusté par action ¹	0,08 \$	0,01 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,13 \$
Fonds provenant de l'exploitation ¹	4 608	1 560	4 822	9 043	20 033
Carnet de commandes ¹	128 jours	124 jours	112 jours	130 jours	130 jours

(en milliers de dollars américains)	2015	2014	2013
Données du bilan	\$	\$	\$
Total de l'actif	220 737	399 531	365 240
Dette nette (trésorerie nette) ¹	34 862	84 007	58 330
Obligation au titre des prestations de retraite	13 934	16 928	15 887
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	96 632	196 443	190 052

¹ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

5N PLUS INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)

Rapport de la direction Aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les états financiers consolidés ci-joints sont la responsabilité de la direction de 5N Plus inc. et ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement des montants fondés sur les estimations et les jugements éclairés de la direction.

La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel et de veiller à leur concordance avec les états financiers consolidés et les activités commerciales de la Société.

La direction est responsable de la conception, de la mise en place et du maintien des procédures et des contrôles internes appropriés relatifs à l'information financière, afin de s'assurer que les états financiers destinés au public donnent une image fidèle, conformément aux Normes internationales d'information financière. Ces systèmes de contrôle interne visent à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la protection des actifs.

Les auditeurs externes de la Société ont librement accès, de façon indépendante, au comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit, qui rencontre régulièrement au cours de l'exercice les membres de la direction, examine les états financiers consolidés et recommande leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

SIGNÉ
Arjang Roshan
Président et chef de la direction

SIGNÉ
Richard Perron
Chef des finances

Montréal, Canada
Le 23 février 2016



Le 23 février 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de 5N Plus Inc., qui comprennent les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat net consolidés, du résultat global consolidés, des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

5N PLUS INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
		\$	\$
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 816	12 777
Trésorerie soumise à restrictions		-	2 115
Créances	5	37 325	72 391
Stocks	6	89 052	204 454
Actif d'impôt exigible		2 632	2 705
Actifs financiers dérivés	17	-	147
Autres actifs courants		1 820	2 965
Total de l'actif courant		139 645	297 554
Immobilisations corporelles	7	67 646	68 261
Immobilisations incorporelles	8	7 315	15 728
Actif d'impôt différé	16	3 478	11 037
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9	310	316
Autres actifs	10	2 343	6 635
Total de l'actif non courant		81 092	101 977
Total de l'actif		220 737	399 531
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dette bancaire	12	-	975
Dettes fournisseurs et charges à payer	11	38 744	60 286
Passif d'impôt exigible		6 598	6 064
Partie courante de la dette à long terme	12	435	667
Total du passif courant		45 777	67 992
Dette à long terme	12	1 512	51 156
Débtentures convertibles	13	40 288	46 101
Passif d'impôt différé	16	668	3 111
Obligation au titre des prestations de retraite	14	13 934	16 928
Passifs financiers dérivés	17	1 530	2 093
Autres passifs	15	20 403	15 711
Total du passif non courant		78 335	135 100
Total du passif		124 112	203 092
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		96 632	196 443
Participation ne donnant pas le contrôle		(7)	(4)
Total des capitaux propres		96 625	196 439
Total du passif et des capitaux propres		220 737	399 531

Engagements et éventualités (note 23)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action.)

	Notes	2015 \$	2014 \$
Produits		311 012	508 195
Coût des ventes	27	346 970	445 673
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	27	28 494	36 922
Autres charges	27	23 210	8 778
Quote-part du résultat des coentreprises	9	316	128
		398 990	491 501
Résultat d'exploitation		(87 978)	16 694
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		-	1 312
Charges financières (produits financiers)			
Intérêt sur la dette à long terme		4 617	5 465
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts		4 350	3 304
Variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	17	(1 840)	(7 179)
Profits de change et au titre de dérivés		(4 276)	(3 111)
		2 851	(1 521)
Résultat avant impôt sur le résultat		(90 829)	19 527
Charge d'impôt			
Exigible	16	3 655	4 875
Différé	16	2 717	3 979
		6 372	8 854
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Attribuable :			
Aux actionnaires de 5N Plus inc.		(97 198)	10 812
À la participation ne donnant pas le contrôle		(3)	(139)
		(97 201)	10 673
Résultat par action attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.	21	(1,16)	0,13
Résultat de base par action	21	(1,16)	0,13
Résultat dilué par action	21	(1,16)	0,05

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 décembre

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	2015	2014
		\$	\$
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement			
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	17	(354)	560
Reclassement aux états du résultat net consolidés		(262)	(184)
Impôt sur le résultat		117	(111)
		(499)	265
Écart de change		(801)	(57)
		(1 300)	208
Éléments qui ne seront pas reclassés aux états du résultat net consolidés ultérieurement			
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	14	1 038	(3 365)
Impôt sur le résultat		(2 516)	1 043
		(1 478)	(2 322)
Autres éléments du résultat global		(2 778)	(2 114)
Résultat global pour l'exercice		(99 979)	8 559
Attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.		(99 976)	8 698
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		(3)	(139)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions.)

	Attribuables aux actionnaires de la Société					
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
Exercice clos le 31 décembre 2015						
Soldes au début de l'exercice	83 979 657	343 506	3 914	(3 669)	(147 308)	196 443
Perte nette pour l'exercice	-	-	-	-	(97 198)	(97 198)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(499)	-	(499)
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(801)	-	(801)
Écart de change	-	-	-	(1 478)	-	(1 478)
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	(2 778)	(97 198)	(99 976)
Total du résultat global	-	-	-	-	-	-
Rémunération à base d'actions	-	-	165	-	-	165
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	4 079	(6 447)	(244 506)	96 632

	Attribuables aux actionnaires de la Société					
	Nombre d'actions	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
Exercice clos le 31 décembre 2014						
Soldes au début de l'exercice	83 908 269	343 272	3 747	(1 555)	(155 412)	190 052
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	10 812	(139)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	265	-	265
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(57)	-	(57)
Écart de change	-	-	-	(2 322)	-	(2 322)
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations de retraite	-	-	-	(2 114)	10 812	8 698
Total du résultat global	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options sur actions	71 388	234	(70)	-	-	164
Rémunération à base d'actions	-	-	237	-	-	237
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction (note 4)	-	-	-	-	(2 708)	(342)
Soldes à la fin de l'exercice	83 979 657	343 506	3 914	(3 669)	(147 308)	196 443

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre

<i>(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains.)</i>	Notes	2015 \$	2014 \$
Activités d'exploitation			
Résultat net pour l'exercice		(97 201)	10 673
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		27 166	11 148
Amortissement d'autres actifs		1 331	732
Amortissement des produits différés	15	(796)	(427)
Dépréciation des stocks	6	58 327	5 251
Réduction de valeur au titre des créances douteuses	5, 25	799	-
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	10, 27	2 991	-
Charge de rémunération à base d'actions	22	400	668
Impôt sur le résultat différé	16	2 717	3 979
Quote-part du résultat net des coentreprises	9	316	128
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles		-	(1 312)
Intérêts théoriques		2 897	1 575
Obligation au titre des prestations de retraite	14	(232)	(143)
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	17	(1 840)	(7 179)
Perte latente (profit latent) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		198	(2 892)
Profit de change latent sur des actifs et des passifs		(6 924)	(4 609)
Fonds (affectés à) provenant de l'exploitation avant ce qui suit :		(9 851)	17 592
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation	19	73 860	(34 765)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		64 009	(17 173)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	4	-	(1 525)
Participation dans une coentreprise	9	(310)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles	7, 19	(14 818)	(13 611)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles		-	2 174
Ajouts d'immobilisations incorporelles	8	(5 138)	(2 784)
Trésorerie soumise à restrictions		1 950	(7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(18 316)	(15 753)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		(67 613)	(101 305)
Produit de l'émission de titres d'emprunt à long terme		17 829	80 343
Frais d'émission liés à la dette à long terme		(423)	(1 915)
Produit de l'émission de débetures convertibles, déduction faite des coûts de transaction	13	-	58 062
Diminution nette de la dette bancaire		(971)	(9 487)
Émission d'actions ordinaires		-	164
Instruments financiers, montant net		(51)	23
Augmentation des autres passifs	15	2 100	1 286
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale, y compris les coûts de transaction	4	-	(3 050)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(49 129)	24 121
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		(525)	(845)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3 961)	(9 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		12 777	22 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		8 816	12 777
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé (recouvré)		2 585	(2 779)
Intérêts payés		3 924	5 715

¹ Les montants payés (recouverts) au titre des intérêts et de l'impôt sur le résultat ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS

5N Plus inc. (« 5N Plus » ou la « Société ») est une société internationale établie au Canada. 5N Plus est un producteur de métaux spéciaux et de produits chimiques. La Société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé au 4385, rue Garand, à Saint-Laurent (Québec) H4R 2B4. La Société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »). Dans les présents états financiers consolidés, la « Société » s'entend de 5N Plus et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 23 février 2016, la publication des présents états financiers consolidés.

NOTE 2 – RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tels qu'ils sont présentés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui intègre les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés, qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

a) Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle elles ne sont plus contrôlées par la Société.

Le tableau qui suit présente les principales filiales qui ont une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la Société a été constituée	Participation (%)	
		2015	2014
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus UK Limited	Royaume-Uni	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc	États-Unis	100 %	100 %

Le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de toutes ces filiales.

Les transactions et soldes intragroupe, notamment les produits et charges liés à des transactions effectuées entre différentes sociétés du groupe, sont éliminés. Les profits et pertes découlant de transactions intragroupe qui sont comptabilisés dans les actifs sont aussi éliminés. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

b) Coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel la Société convient avec d'autres parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, c.-à-d. que la prise des décisions stratégiques financières et opérationnelles relatives aux activités de la coentreprise requière le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du résultat des coentreprises revenant à la Société est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, et la quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans les profits de change et au titre de dérivés à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans l'écart de change dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs principaux : les Matériaux électroniques et les Matériaux écologiques. Des informations opérationnelles et financières distinctes sont disponibles pour ces secteurs et servent à déterminer la performance opérationnelle de chacun ainsi qu'à affecter les ressources.

Le secteur Matériaux électroniques est associé à des métaux comme le cadmium, le gallium, le germanium, l'indium et le tellure. Ceux-ci sont vendus sous la forme d'éléments, d'alliages, de produits chimiques et de composés.

Les activités du secteur Matériaux écologiques consistent en la production et en la vente de bismuth et de produits chimiques dérivés du bismuth affiné, d'alliages à bas point de fusion ainsi que de sélénium et de produits chimiques dérivés du sélénium affiné.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les frais financiers et les pertes (profits) de change et au titre de dérivés ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Matériaux électroniques et le secteur Matériaux écologiques ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services. Ils sont évalués à la juste valeur de la vente des produits manufacturés, déduction faite de la taxe sur la valeur ajoutée et du montant estimatif des retours et des rabais accordés aux clients au moment de la comptabilisation. Les estimations de la juste valeur reposent sur l'expérience passée de la Société avec chaque client et sur les modalités propres à chaque contrat.

Les produits tirés de la vente de produits manufacturés sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur (ce qui a généralement lieu à l'expédition) et que le recouvrement des créances connexes est raisonnablement assuré. Les produits sont comptabilisés : i) lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable; ii) lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et iii) lorsque les coûts engagés ou à engager peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel routant	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

Les coûts des révisions majeures et des remplacements sont incorporés au coût de l'actif à l'état de la situation financière consolidé à titre de composante distincte, et la pièce remplacée ou la révision précédente est sortie. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés dans les contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué est transférée à la Société. À la date de passation du contrat de location, la Société comptabilise l'actif loué à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et elle inscrit un montant correspondant à titre d'obligation liée à un contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation liée au contrat de location-financement afin que la proportion de l'encours de la dette demeure constante. Les charges financières sont comptabilisées en résultat net sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	10 ans
Technologie	5 ans
Nom commercial et ententes de non-concurrence	2 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Propriété intellectuelle	10 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout moment dans l'année lorsqu'il existe un indice de dépréciation.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou d'autres groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon la raison pour laquelle ils ont été acquis :

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme.

Les instruments financiers dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actifs courants, à l'exception de la tranche dont la réalisation ou le paiement devrait survenir plus de douze mois suivant la date de clôture, laquelle est classée comme actif non courant.

b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement au montant que la Société s'attend à recevoir, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute réduction pour dépréciation. Les prêts et créances sont inclus dans les actifs courants, à l'exception des instruments qui viennent à échéance plus de douze mois après la clôture de la période de présentation de l'information financière, lesquels sont classés comme actifs non courants.

c) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune autre catégorie.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont par la suite comptabilisés à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'un actif disponible à la vente est vendu ou déprécié, les profits ou les pertes cumulés sont retirés du cumul des autres éléments du résultat global pour être comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont classés comme actifs non courants, à moins que le placement vienne à échéance ou que la direction ait l'intention de vendre celui-ci dans les douze mois.

d) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement au montant à verser, diminué, s'il est significatif, d'un écart d'actualisation pour ramener les passifs à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés à titre de passifs courants si un paiement doit être effectué dans les douze mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instrument financier
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs et passifs financiers dérivés
Prêts et créances	Trésorerie et équivalents de trésorerie Trésorerie soumise à restrictions Créances Prêt à recevoir d'une partie liée
Passifs financiers au coût amorti	Dettes bancaires Dettes fournisseurs et charges à payer Dettes à long terme Débentures convertibles Passif à long terme

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés aux instruments financiers qui ne sont pas classés comme des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé en tant qu'ajustement du coût de l'instrument financier au moment de la comptabilisation initiale et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions versées pour le montage des facilités d'emprunt sont comptabilisées à titre de charges différées dans les actifs non courants et sont amorties sur la durée de la facilité.

Dépréciation des actifs financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Un actif financier est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie estimés de l'actif financier qui peut être estimé de façon fiable. Si une telle indication existe, la Société comptabilise une perte de valeur comme suit :

a) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est diminuée de ce montant, soit directement, soit indirectement, par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur ainsi que les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, diminuée des pertes de valeur comptabilisées antérieurement à l'état du résultat net consolidé. Ce montant représente la perte cumulée dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente ne peuvent être reprises.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme des couvertures d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Les justes valeurs des divers instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont présentées à la note 17.

Le montant total de la juste valeur d'un dérivé de couverture est classé comme un actif ou un passif non courant lorsque la durée restant à courir de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et comme un actif ou un passif courant lorsque la durée restant à courir est inférieure à douze mois. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont classés comme des actifs ou passifs courants.

La Société applique généralement une comptabilité de couverture de flux de trésorerie à certains contrats de change à terme et au swap de devises conclus pour couvrir les opérations prévues. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie des profits ou des pertes sur l'élément de couverture qui constitue une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net consolidé à titre d'ajustements de reclassement lorsque l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés, qui comprennent l'option de conversion des débetures, sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions représente la trésorerie détenue qui est mise de côté pour garantir certains passifs de la Société.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur de réalisation nette en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée

au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé, sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé correspondant sera réalisé ou le passif d'impôt différé correspondant sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et dans des coentreprises, sauf si la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration se composent principalement des indemnités de fin de contrat de travail. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des pertes d'exploitation futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Une provision est comptabilisée même si la probabilité qu'une sortie de ressources à l'égard d'un élément compris dans la même catégorie d'obligations est faible.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues nécessaires au règlement de l'obligation, au moyen d'un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision en raison de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, à l'exception de ceux qui satisfont aux critères suivants et sont incorporés au coût de l'actif : la faisabilité du produit a été démontrée, la direction a l'intention de fabriquer ce produit et a la capacité de l'utiliser ou de le vendre, les avantages économiques futurs sont probables, le marché pour ce produit est défini et la Société dispose des ressources pour mener à terme le projet et peut évaluer de façon fiable les frais de développement. Les frais de recherche et de développement passés en charges à l'état du résultat net consolidé pour l'exercice sont inclus dans les autres charges.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à un régime de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- Le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et des changements apportés aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de présentation de l'information financière jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net de la période.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice qui est attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelles de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription et des options sur actions, et celle de la conversion hypothétique, pour les débetures convertibles.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus de chaque actif ou UGT et elle détermine un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Dans le cadre de l'évaluation des flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des informations sur les prix des métaux auxquelles elle a accès au 31 décembre 2015. Ces hypothèses ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels peuvent être différents et donner lieu à des ajustements importants des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs. La direction est d'avis que les hypothèses qui suivent sont les plus susceptibles de changer et pourraient donc se répercuter sur la valeur des actifs l'année prochaine : les prix des métaux qui ont une incidence sur les produits et les marges sur les métaux, le taux d'actualisation, les taux de change et la capacité, à l'avenir, d'utiliser les pertes fiscales.

La direction a soumis ses actifs non courants à un test de dépréciation conformément à l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, puisque la capitalisation boursière de la Société était inférieure à la valeur comptable des actifs nets. À la suite de ce test, elle a conclu qu'aucune dépréciation n'était requise sur le reste des actifs non courants.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Option de conversion des débetures

Les débetures convertibles émises par la Société sont assorties d'options de conversion et de remboursement anticipé, qui sont considérées comme des instruments financiers de niveau 3. Le dérivé est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, et sa juste valeur doit être mesurée à chaque période de présentation de l'information financière, les variations ultérieures de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat net consolidé. Un modèle d'évaluation des dérivés qui comporte des hypothèses est utilisé pour estimer la juste valeur. Les détails se rapportant aux hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du dérivé incorporé, à la date de sa création et au 31 décembre 2015, sont présentés à la note 13.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 16).

**NOTE 3 – CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ET CHANGEMENTS FUTURS
DE MÉTHODES COMPTABLES**

Changements futurs de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur :

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme sera obligatoire le 1^{er} janvier 2018 pour la Société, et son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases « classement et évaluation », « dépréciation » et « comptabilité de couverture » du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et sera obligatoire pour la Société le 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet en vertu des IFRS. La norme prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur aux termes de l'IFRS 16 reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, et la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple demeure. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exigeant ainsi la présentation (dans la mesure nécessaire) des changements suivants dans les passifs découlant d'activités de financement : i) changements dans les flux de trésorerie découlant d'activités de financement; ii) changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) effet des changements dans les taux de change; iv) changements dans les justes valeurs et v) autres changements. L'un des moyens de satisfaire à ces nouvelles obligations d'information consiste à effectuer un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture dans l'état de la situation financière à l'égard des passifs découlant d'activités de financement. Les modifications précisent aussi que les changements dans les passifs découlant d'activités de financement doivent être présentés séparément des changements dans les autres actifs et passifs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTE 4 – ACQUISITIONS D’ENTREPRISES

Rachat d’une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale

Le 3 avril 2014, la Société a acquis, pour un montant de 2 975 \$, la participation de 33,33 % restante dans sa filiale, Sylarus Technologies LLC, fournisseur de substrats de germanium, et l’a renommée 5N Plus Semiconductors LLC. Sylarus est ainsi devenue une filiale en propriété exclusive de la Société. La contrepartie versée et les coûts de transaction correspondants ont été comptabilisés en capitaux propres.

Acquisition de AM&M Advanced Machine and Materials Inc.

Le 5 mai 2014, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation du capital de AM&M Advanced Machine and Materials Inc. (« AM&M ») pour une contrepartie totale de 2 290 \$ (2 517 \$ CA), représentant surtout une technologie. AM&M, dont le siège social est à Kanata, en Ontario, se spécialise dans la fabrication de poudres métalliques micrométriques pouvant être utilisées dans plusieurs marchés de l’électronique, notamment ceux des poudres pour la soudure, des poudres à base d’argent et des poudres à base de CIGS. La contrepartie totale comprend les montants à payer jusqu’en mai 2015 (payés en 2015) ainsi qu’une contrepartie éventuelle.

NOTE 5 – CRÉANCES

	2015	2014
	\$	\$
Créances clients, montant brut	31 469	62 537
Réduction de valeur au titre des créances douteuses (note 25)	(488)	(104)
Créances clients	30 981	62 433
Taxes de vente à recouvrer	4 081	6 319
Créances d’une partie liée (notes 9 et 24)	831	-
Autres créances, déduction faite d’une réduction de valeur au titre des créances douteuses de 415 \$	1 432	3 639
Total des créances	37 325	72 391

Toutes les créances de la Société sont à court terme. La valeur comptable nette des créances correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur. La Société passe régulièrement en revue tous les montants afin de repérer les indices de dépréciation et elle inclut, dans un compte de correction de valeur pour créances douteuses, tout montant déprécié.

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que les pertes de valeur liées aux créances sont présentés à la note 25.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 6 – STOCKS

	2015	2014
	\$	\$
Matières premières	28 200	54 219
Produits finis	60 852	150 235
Total des stocks	89 052	204 454

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un montant total de 316 688 \$ au titre des stocks a été passé en charges dans le coût des ventes (386 025 \$ pour 2014). Ce montant comprend 58 327 \$ au titre de la dépréciation des stocks (soit 28 338 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 29 989 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (5 251 \$ pour 2014 [4 395 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 856 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, une perte de valeur antérieure de 32 394 \$ a été comptabilisée en réduction des charges dans le coût des ventes (24 702 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 7 692 \$ pour le secteur Matériaux électroniques) (6 100 \$ pour 2014 [2 160 \$ pour le secteur Matériaux écologiques et 3 940 \$ pour le secteur Matériaux électroniques]).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013*	22 604	33 445	2 385	1 180	59 614
Ajouts	1 346	14 318	826	907	17 397
Sorties	(651)	(172)	(39)	-	(862)
Acquisition d'entreprise	-	66	-	-	66
Amortissement	(1 046)	(5 885)	(864)	(162)	(7 957)
Incidence des variations du taux de change et autres	78	(145)	34	36	3
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014*	22 331	41 627	2 342	1 961	68 261
Ajouts	939	11 568	667	402	13 576
Amortissement	(1 633)	(10 789)	(741)	(472)	(13 635)
Incidence des variations du taux de change et autres	(231)	(301)	(49)	25	(556)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646
Au 31 décembre 2014					
Coût*	27 056	54 191	4 199	2 826	88 272
Cumul des amortissements	(4 725)	(12 564)	(1 857)	(865)	(20 011)
Valeur comptable nette*	22 331	41 627	2 342	1 961	68 261
Au 31 décembre 2015					
Coût	27 206	65 596	3 428	2 836	99 066
Cumul des amortissements	(5 800)	(23 491)	(1 209)	(920)	(31 420)
Valeur comptable nette	21 406	42 105	2 219	1 916	67 646

*Certains chiffres ont été reclassés en fonction du mode de présentation actuel.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 5 450 \$ (9 480 \$ en 2014) (principalement du matériel de production).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 12).

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients	Technologie	Nom commercial et ententes de non- concurrence	Logiciels, propriété intellectuelle et frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2013*	7 582	2 606	676	2 279	13 143
Ajouts	-	-	-	2 784	2 784
Sorties et autres	-	-	(10)	(24)	(34)
Acquisition d'entreprise	-	3 026	-	-	3 026
Amortissement	(1 040)	(1 164)	(260)	(727)	(3 191)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2014*	6 542	4 468	406	4 312	15 728
Ajouts	-	-	-	5 138	5 138
Sorties et autres	-	-	-	(20)	(20)
Amortissement ¹	(6 542)	(1 442)	(406)	(5 141)	(13 531)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	-	3 026	-	4 289	7 315
Au 31 décembre 2014					
Coût*	10 458	8 651	2 395	7 757	29 261
Cumul des amortissements	(3 916)	(4 183)	(1 989)	(3 445)	(13 533)
Valeur comptable nette*	6 542	4 468	406	4 312	15 728
Au 31 décembre 2015					
Coût	-	3 026	-	6 517	9 543
Cumul des amortissements	-	-	-	(2 228)	(2 228)
Valeur comptable nette	-	3 026	-	4 289	7 315

*Certain chiffres ont été reclassés en fonction du mode de présentation actuel.

¹ Au cours du deuxième trimestre de 2015, la Société a entrepris une analyse de l'efficacité de ses activités mondiales. Cette analyse portait notamment sur la durée de vie économique et la valeur comptable des immobilisations incorporelles de la Société et a donné lieu à la comptabilisation d'un montant de 11 834 \$ (6 020 \$ pour les relations clients, 4 660 \$ pour la propriété intellectuelle et les frais de développement, 833 \$ pour la technologie et 321 \$ pour le nom commercial et les ententes de non-concurrence) à titre d'amortissement accéléré dans les autres charges.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 6 562 \$ (2 945 \$ en 2014).

NOTE 9 – PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	316	444
Quote-part de la perte nette des coentreprises	(316)	(128)
Nouvelle participation	310	-
Fin de l'exercice	310	316

La quote-part de la perte nette des coentreprises que la Société n'a pas comptabilisée en 2015 du fait qu'elle a cessé de comptabiliser pareilles pertes en vertu de la méthode de la mise en équivalence s'élevait à 597 \$.

Le tableau ci-dessous présente en résumé l'information financière d'Ingal Stade GmbH (« Ingal ») et de Zhuhai Gallium Industry Co., Ltd. (« Zhuhai »), dans lesquelles la Société détient une participation de respectivement 50 % et 49 %.

	2015	2014
	\$	\$
Total de l'actif courant	4 100	3 918
Total de l'actif non courant	3 501	3 554
Total du passif courant	2 210	69
Total du passif non courant à payer à des coentrepreneurs	6 041	6 761
Total des produits	5 314	6 035
Total de la perte nette	(1 825)	(256)

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS

	2015	2014
	\$	\$
Coûts différés	1 519	2 426
Dépôts	-	86
Prêt à recevoir d'une partie liée (notes 9 et 24) ¹	-	3 259
Autres	824	864
Total des autres actifs	2 343	6 635

¹ Au cours de 2015, la Société a évalué qu'étant donné les prix du marché actuels et prévus pour le gallium, il est peu probable que l'effet à recevoir d'une partie liée (Ingal) soit remboursé.

NOTE 11 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
	\$	\$
Dettes fournisseurs	26 357	47 791
Charges à payer	12 387	12 495
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	38 744	60 286

NOTE 12 – DETTE BANCAIRE ET DETTE À LONG TERME

a) Dette bancaire

La Société a négocié des lignes de crédit auprès d'institutions financières en Chine. Ces lignes de crédit sont garanties par certains actifs de la Société en Chine.

La ligne de crédit en renminbi (« RMB ») porte intérêt à un taux de 45 % du taux de base du RMB.

	2015		2014	
	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation	Monnaie contractuelle	Monnaie de présentation
	RMB	\$ US	RMB	\$ US
Crédit disponible	10 000	1 541	10 000	1 625
Montant emprunté	-	-	6 000	975

b) Dette à long terme

	2015	2014
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 100 000 \$ (125 000 \$ au 31 décembre 2014) auprès d'un syndicat bancaire, échéant en août 2018 ¹	1 475	51 095
Emprunt à terme ne portant pas intérêt, remboursable sous certaines conditions, échéant en 2023. Si l'emprunt n'est pas remboursé en totalité d'ici la fin de 2023, le solde sera radié ²	420	657
Autres emprunts	52	71
	1 947	51 823
Moins la partie courante de la dette à long terme	435	667
	1 512	51 156

¹ En août 2014, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 125 000 \$ échéant en août 2018, qui a été diminuée à 100 000 \$ au 30 juin 2015, puis à 50 000 \$ au 18 février 2016. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50 000 \$ (25 000 \$ au 31 décembre 2014), sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt soit au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux LIBOR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette consolidée de premier rang / BAIIA de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers, dont une limite de prélèvement temporaire de 25 000 \$, qui pourrait tomber à 15 000 \$ si certaines conditions ne sont pas respectées entre le 18 février 2016 et le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

De plus, en août 2014, la filiale de la Société en Belgique a conclu une facilité de crédit bilatérale de 5 000 €, qui été réduite à 2 500 € en date du 18 février 2016. La date d'échéance de cette facilité de crédit coïncide avec celle de la nouvelle facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang, et qui est garantie par le même groupe de sûretés. Des emprunts en euros ou en dollars américains peuvent être effectués aux termes de cette facilité bilatérale, laquelle porte intérêt à des taux semblables à ceux de la facilité de crédit renouvelable. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'avait été emprunté.

² Cet emprunt à terme est classé comme dette à court terme puisque ces montants peuvent devenir payables sur demande.

Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables.

NOTE 13 – DÉBENTURES CONVERTIBLES

En juin 2014, la Société a émis pour 60 000 \$ CA (55 266 \$ US) de débentures subordonnées convertibles et non garanties et une option de surallocation additionnelle de 6 000 \$ CA (5 580 \$ US), pour un total de 66 000 \$ CA (60 846 \$ US). Les débentures subordonnées convertibles et non garanties portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre, à compter du 31 décembre 2014. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société à un prix de conversion de 6,75 \$ CA l'action, correspondant à un taux de conversion de 148,1 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ CA de débentures convertibles. Les débentures convertibles viendront à échéance le 30 juin 2019 et peuvent être remboursées par la Société, dans certaines circonstances, après le 30 juin 2017.

L'option de conversion des débentures a été comptabilisée à titre de passif dérivé (note 17). Conformément aux IFRS, une obligation d'émettre des actions à un prix qui n'est pas établi dans la monnaie fonctionnelle de la Société doit être classée comme un passif dérivé et évaluée à sa juste valeur, les variations étant comptabilisées dans les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débentures à l'état du résultat net consolidé.

La juste valeur de l'option de conversion des débentures, soit l'option de conversion des débentures du porteur assujettie aux options de remboursement anticipé de la Société, a été estimée à l'aide d'une méthode pour l'établissement des prix des obligations convertibles au moyen d'une approche fondée sur les équations aux dérivées partielles, ou modèle du treillis binomial, en tenant compte des hypothèses suivantes : volatilité moyenne prévue de 40 %; dividende par action prévu de néant; écart de taux propre à la Société et durée de vie prévue de cinq ans. Par conséquent, la juste valeur initiale du passif représentant l'option de conversion des débentures pour les deux tranches de l'émission des débentures a été estimée à 10 484 \$ CA (9 666 \$ US). Les hypothèses ont été passées en revue au moment de l'évaluation aux 31 décembre 2015 et 2014 et sont demeurées en grande partie identiques, sauf pour la durée de vie prévue de respectivement 3,5 ans et 4,5 ans.

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir la débenture libellée en dollars canadiens convertible en dollars américains (note 17).

NOTE 14 – OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société a établi un régime de retraite à prestations définies en Allemagne fondé sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service. Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

	2015	2014
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	13 934	16 928

Les variations de l'obligation au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	16 928	15 887
Coût des services rendus au cours de l'exercice	85	81
Coût financier	303	508
Incidence des variations du taux de change	(1 724)	(2 181)
Prestations versées	(620)	(732)
(Gains) pertes actuariel(le)s	(1 038)	3 365
Fin de l'exercice	13 934	16 928

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les principales hypothèses actuarielles à la fin des exercices se présentent comme suit :

	2015	2014
Taux d'actualisation	2,4 %	2,0 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %
Taux de croissance des retraites	1,8 %	2,0 %

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

	Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies		
	Variation de l'hypothèse	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,50 %	(6,44) %	7,19 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,56 %	(0,53) %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	6,05 %	(5,55) %

	Augmentation de l'hypothèse de 1 an	Diminution de l'hypothèse de 1 an
Espérance de vie	3,85 %	(3,43) %

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 13,56 ans (14,47 ans en 2014).

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Moins de 1 an	612	686
De 1 an à 5 ans	2 599	2 868
Plus de 5 ans	16 815	19 696
Total	20 026	23 250

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 s'élèvent à 612 \$.

NOTE 15 – AUTRES PASSIFS

	Passif à long terme	Produits différés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2013	-	64	1 000	1 064
Ajouts	12 821	2 694	145	15 660
Montants utilisés	-	(427)	(586)	(1 013)
Au 31 décembre 2014	12 821	2 331	559	15 711
Ajouts	2 362	3 600	34	5 996
Montants utilisés	-	(796)	(346)	(1 142)
Montants inutilisés contrebalancés	(162)	-	-	(162)
Au 31 décembre 2015	15 021	5 135	247	20 403

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2015	2014
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	2 831	4 975
Ajustement au titre des exercices antérieurs	824	(100)
Total de l'impôt exigible	3 655	4 875
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	(5 207)	3 979
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	7 924	-
Total de l'impôt différé	2 717	3 979
Charge d'impôt	6 372	8 854

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2015	2014
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	(90 829)	19 527
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	(24 433)	5 253
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	16 112	2 658
Réduction de valeur des actifs d'impôt différé	7 924	-
Charges non déductibles (gain non imposable) à des fins fiscales	(574)	(207)
Avantages découlant d'une structure de financement	(771)	(598)
Écart de change non déductible (imposable)	3 288	1 832
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	1 978	(293)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	2 004	162
Divers	844	47
Charge d'impôt	6 372	8 854

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Une analyse des actifs et passifs d'impôt différé est présentée dans le tableau suivant :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À recouvrer dans les 12 prochains mois	1 529	1 666
À recouvrer après 12 mois	1 949	9 371
Passifs d'impôt différé :		
À régler dans les 12 prochains mois	(54)	-
À régler après 12 mois	(614)	(3 111)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	2 810	7 926

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	7 926	11 787
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	(2 399)	932
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(2 717)	(3 979)
Acquisition d'entreprise	-	(814)
Fin de l'exercice	2 810	7 926

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles		Perte reportée en avant		Obligation au titre des prestations de retraite		Divers		Compensation par compétence fiscale		Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Au 31 décembre 2013	8 156	2 313	-	-	7 277	2 143	2 636	22 525	(9 138)				13 387
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 774)	7	515	(1 655)	(429)	(353)	(3 689)						
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	1 043	(111)	932						
Au 31 décembre 2014	6 382	2 320	515	5 622	2 096	2 833	19 768	(8 731)					11 037
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(3 707)	(618)	80	(1 898)	(317)	(4164)							
Montant comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	(2 516)	117	(2 399)						
Au 31 décembre 2015	2 675	1 702	595	3 724	4 509	-	13 205	(9 727)					3 478

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles		Débentures convertibles		Divers		Compensation par compétence fiscale		Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Au 31 décembre 2013	4 008	1 614	4 276	-	840	10 738	(9 138)				1 600
Montant au titre d'une acquisition d'entreprise	-	-	814	-	-	814					
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 084)	(465)	294	1 859	(314)	290					
Au 31 décembre 2014	2 924	1 149	5 384	1 859	526	11 842	(8 731)				3 111
Montant comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	2 720	(931)	(4 570)	1 111	223	(1 447)					
Au 31 décembre 2015	5 644	218	814	2 970	749	10 395	(9 727)				668

Des actifs d'impôt différé de 3 092 \$ (5 332 \$ en 2014), inclus aux états de la situation financière consolidés, reposent sur les bénéfices imposables futurs projetés pour les entités qui ont subi une perte au cours de la période considérée.

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur les résultats non distribués de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Il n'y avait pas de résultat non distribué 31 décembre 2015 (49 691 \$ en 2014).

Au 31 décembre 2015, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes.

	\$	Échéance
Royaume-Uni	48 334	Aucune limite
Belgique	46 712	Aucune limite
États-Unis	19 879	Aucune limite
Allemagne	3 743	Aucune limite
Hong Kong	14 804	Aucune limite
Corée	1 806	2023 à 2025
Chine	10 515	2017 à 2020

Au 31 décembre 2015, la Société comptait d'autres différences temporaires à l'égard desquelles aucune économie d'impôt n'a été comptabilisée.

NOTE 17 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances, la dette bancaire, ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent un swap de devises et des contrats de change à terme, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt et un taux de change appropriés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture;
- iii) La juste valeur de l'option de conversion des débetures, incluse dans les passifs financiers dérivés, est décrite à la note 13;
- iv) La juste valeur de la dette à long terme et du passif à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- v) La juste valeur des débetures convertibles est basée sur les prix cotés observables sur les marchés actifs.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 :

Au 31 décembre 2015					Valeur comptable	Juste valeur
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés dans une relation de couverture	Total	Total
	\$	\$	\$		\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	8 816	-	-	8 816	8 816
Créances	-	37 325	-	-	37 325	37 325
Total	-	46 141	-	-	46 141	46 141
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	38 744	-	38 744	38 744
Dette à long terme	-	-	1 947	-	1 947	1 947
Débiteures convertibles et option de conversion des débiteures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	87	-	40 288	-	40 375	36 175
Passifs financiers dérivés	-	-	-	1 443	1 443	1 443
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	-	-	14 939	-	14 939	14 804
Total	87	-	95 918	1 443	97 448	93 113
Au 31 décembre 2014						
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti		Total	Total
	\$	\$	\$		\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	12 777	-	-	12 777	12 777
Trésorerie soumise à restrictions	-	2 115	-	-	2 115	2 115
Créances	-	72 391	-	-	72 391	72 391
Actifs financiers dérivés	147	-	-	-	147	147
Total	147	87 283	-	-	87 430	87 430
Passifs financiers						
Dette bancaire	-	-	975	-	975	975
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	60 286	-	60 286	60 286
Dette à long terme	-	-	51 823	-	51 823	51 823
Débiteures convertibles et option de conversion des débiteures (incluses dans les passifs financiers dérivés)	2 093	-	46 101	-	48 194	49 517
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	-	-	12 577	-	12 577	12 577
Total	2 093	-	171 762	-	173 855	175 178

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par catégorie, évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés :

Au 31 décembre 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Option de conversion des débetures (note 13) ¹	-	-	(87)
Dérivés désignés dans une relation de couverture			
Swap de devises ²	-	(1 443)	-
Total	-	(1 443)	(87)

31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Contrats dérivés à terme ³	-	147	-
Option de conversion des débetures (note 13) ¹	-	-	(2 093)
Total	-	147	(2 093)

¹ Cet instrument est classé à titre d'instrument financier de niveau 3, la volatilité implicite étant une donnée non observable. Les variations de la juste valeur de l'option de conversion des débetures de 1 840 \$ et de 7 189 \$ ont été comptabilisées à l'état du résultat net consolidé respectivement pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. Une augmentation de 5 % de la volatilité aurait entraîné une hausse de 85 \$ de la juste valeur de l'option des débetures, et une diminution de 5 % de la volatilité aurait entraîné une baisse de 51 \$ de la juste valeur de l'option des débetures.

² Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les débetures convertibles libellées en dollars canadiens d'un montant nominal de 66 000 \$ CA, portant intérêt à un taux de 5,75 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre. Aux termes de ce swap de devises, la Société échange les paiements d'intérêts et le remboursement du capital selon les mêmes modalités et désigne le swap comme couverture des flux de trésorerie contre les fluctuations des flux de trésorerie prévus en équivalent de la monnaie fonctionnelle, le dollar américain, sur la dette. Selon les modalités, à chaque date de paiement de l'intérêt, la Société recevra 5,75 % d'un montant nominal de 66 000 \$ CA et paiera 6,485 % d'un montant nominal de 48 889 \$ US.

³ En février 2014, la Société a conclu deux contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent à prix fixe afin de couvrir les achats de matériaux contenant du métal précieux. Le premier contrat a établi le prix à 21,83 \$ l'once au 5 août 2014 et sa valeur nominale était d'environ 1 900 \$. Le deuxième contrat a établi le prix à 20,86 \$ l'once au 3 février 2015 et sa valeur nominale était d'environ 2 200 \$. Les profits ou pertes sur ces contrats dérivés à terme sont comptabilisés dans le coût des ventes. En mai 2014, la Société a conclu deux nouveaux contrats dérivés à terme visant des positions opposées afin de concrétiser ses profits et de neutraliser les effets sur l'état du résultat net consolidé. Au 30 septembre 2014, le premier contrat et le contrat visant une position opposée sont venus à échéance et, au 31 mars 2015, le deuxième contrat et le contrat visant une position opposée sont venus à échéance.

NOTE 18 – SECTEURS OPÉRATIONNELS

Les tableaux qui suivent présentent les informations revues par les dirigeants de la Société pour l'analyse de la performance :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	206 747	104 265	-	311 012
BAlIA ajusté ^{2, 3}	2 839	10 740	(9 620)	3 959
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 967	8 967
Dépréciation des stocks (note 6)	28 338	29 989	-	58 327
Coûts du litige et coûts de restructuration	745	240	2 468	3 453
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée	-	2 991	-	2 991
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(1 840)	(1 840)
Profits de change et au titre de dérivés	-	-	(4 276)	(4 276)
Amortissement	4 167	22 366	633	27 166
Résultat avant impôt sur le résultat	(30 411)	(44 846)	(15 572)	(90 829)
Dépenses en immobilisations	6 674	8 112	32	14 818

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits sectoriels ¹	338 828	169 367	-	508 195
BAlIA ajusté ^{2, 3}	22 167	23 642	(10 764)	35 045
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	-	-	8 769	8 769
Dépréciation des stocks (note 6)	4 395	856	-	5 251
Coûts du litige et coûts de restructuration	1 109	652	191	1 952
Variation de la juste valeur de l'option de conversion des débetures	-	-	(7 179)	(7 179)
Profits de change et au titre de dérivés ⁴	-	-	(3 111)	(3 111)
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(748)	(564)	-	(1 312)
Amortissement	2 783	8 205	160	11 148
Résultat avant impôt sur le résultat	14 628	14 493	(9 594)	19 527
Dépenses en immobilisations	9 137	4 298	176	13 611

Au 31 décembre 2015	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant l'actif d'impôt différé :	104 157	108 342	4 760	217 259

Au 31 décembre 2014	Matériaux écologiques	Matériaux électroniques	Siège social et montants non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif total excluant l'actif d'impôt différé :	187 116	193 181	8 197	388 494

¹ Le total des produits tirés du recyclage et de la négociation de matières complexes de 15 508 \$ (37 866 \$ en 2014) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

² Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée, dépréciation des stocks, coûts du litige et coûts de restructuration, charges financières (produits financiers) et profit sur la sortie d'immobilisations corporelles.

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

³ Le total du BAIIA ajusté négatif de 555 \$ tiré du recyclage et de la négociation de matières complexes (BAIIA ajusté positif de 7 363 \$ en 2014) est affecté aux secteurs Matériaux écologiques et Matériaux électroniques.

⁴ Les profits de change et au titre de dérivés ne comprennent pas les pertes (profits) sur les contrats de change à terme sur le \$ US/\$ CA comptabilisés dans les salaires et les pertes (profits) sur les contrats dérivés à terme pour vendre de l'argent métal comptabilisés dans le coût des ventes.

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2015 et 2014 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2015	2014
	\$	\$
Asie		
Chine	23 330	47 802
Japon	5 859	11 114
Autre ¹	61 639	94 964
Amérique		
États-Unis	72 715	99 281
Autre	15 572	14 207
Europe		
France	20 072	31 456
Allemagne	35 064	77 814
Royaume-Uni	9 214	22 400
Autre ¹	61 236	90 498
Divers	6 311	18 659
Total	311 012	508 195

Actifs non courants (autres que des actifs d'impôt différé)	2015	2014
	\$	\$
Asie		
Hong Kong	495	6 367
Autre ¹	16 975	18 494
États-Unis	5 124	6 918
Canada	22 260	19 434
Europe		
Belgique	9 614	10 049
Allemagne	19 683	24 485
Autre	3 463	5 193
Total	77 614	90 940

¹ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un client représentait environ 12 % des produits (10,59 % pour 2014), et est inclus dans les produits du secteur Matériaux électroniques.

NOTE 19 – INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2015	2014
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	35 767	(11 765)
Stocks	58 347	(34 249)
Actif d'impôt exigible	73	5 639
Autres actifs courants	1 270	921
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(22 131)	2 285
Passif d'impôt exigible	534	2 404
Variation nette	73 860	(34 765)

Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2015	2014
	\$	\$
a) Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	4 181	5 423
b) Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	5 423	1 637
c) Exclusion d'un reclassement des dettes fournisseurs et charges à payer aux autres passifs aux termes de nouveaux contrats avec un fournisseur	-	8 941

NOTE 20 – CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

- Un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucune action privilégiée n'avait été émise.

NOTE 21 – RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2015	2014
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus	(97 198)	10 812
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	-	(6 294)
Résultat net attribuable aux actionnaires de 5N Plus ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	(97 198)	4 518
Résultat net pour la période	(97 201)	10 673
Effet dilutif :		
Débentures convertibles	-	(6 294)
Résultat net pour la période ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	(97 201)	4 379
Dénominateurs	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	83 979 657	83 948 943
Effet dilutif :		
Options sur actions	-	210 242
Débentures convertibles	-	5 258 564
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	83 979 657	89 417 749

Au 31 décembre 2015, 1 558 345 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les débentures convertibles.

Au 31 décembre 2014, 1 042 510 options sur actions au total ont été exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, du fait de leur effet antidilutif en raison du cours de l'action de la Société. C'est également le cas pour les bons de souscription arrivés à échéance le 6 juin 2014.

NOTE 22 – RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Au 31 décembre 2015, la Société disposait des régimes de rémunération à base d'actions qui suivent.

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en remplacement de l'ancien régime (l'« ancien régime ») qui avait été adopté en octobre 2007. Les conditions des deux régimes sont les mêmes, sauf que le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice des options attribuées en vertu de l'ancien régime ne pouvait dépasser 10 % de l'ensemble des actions émises de la Société au moment de l'attribution des options. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. Les droits aux options s'acquièrent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société, et après un an pour les administrateurs retraités.

Régime d'unités d'actions restreintes

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes (« ancien régime d'unités d'actions restreintes ») qui s'ajoute au régime d'options d'achat d'actions. Les changements mineurs apportés à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes ont été adoptés par le conseil d'administration en mai 2013. Toutefois, le 4 novembre 2015, le conseil d'administration a mis fin à l'ancien régime d'unités d'actions restreintes pour le remplacer par le nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (comme défini ci-après). Par conséquent, aucune unité d'actions restreinte additionnelle ne sera créditée aux comptes des participants selon l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. Seules les unités d'actions restreintes attribuées auparavant continueront d'être acquises et d'être réglées selon les termes de l'ancien régime d'unités d'actions restreintes. L'ancien régime d'unités d'actions restreintes permettait à la Société d'attribuer aux participants admissibles des unités d'actions fictives qui s'acquerraient après une période de trois ans. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et comptabilisées dans le passif. L'évaluation de la charge de rémunération et du passif connexe liés à ces attributions est fondée sur la juste valeur des unités d'actions attribuées et est passée en charges dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration sur la période d'acquisition des droits afférents aux unités d'actions attribuées. À la fin de chaque période, les variations des obligations de paiement de la Société attribuables aux fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont comptabilisées dans les frais généraux, frais de vente et frais d'administration. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 276 000 unités d'actions restreintes (281 000 en 2014), elle en a payé 23 612 (12 478 en 2014) et elle en a annulé 33 043 (124 127 en 2014). Au 31 décembre 2015, 606 500 unités d'actions restreintes étaient en circulation (387 155 en 2014).

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « nouveau régime ») pour remplacer l'ancien régime d'unités d'actions restreintes, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le nouveau régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquerraient au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquerraient au terme de certaines périodes et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi seront calculées au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront annulées immédiatement.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le nouveau régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si

le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, il n'y avait aucune unité d'actions restreinte ni aucune unité d'actions liée au rendement en vertu du nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement en circulation.

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les changements des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passés en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 120 000 droits à l'appréciation d'actions (230 000 en 2014), elle n'en a payé aucun (48 197 en 2014) et elle en a annulé 7 970 (80 000 en 2014). Au 31 décembre 2015, 329 670 droits à l'appréciation d'actions étaient en circulation (217 640 en 2014).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expériences pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. Les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution et sont payables au comptant à la date à laquelle le bénéficiaire désigné cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 272 343 unités d'actions différées (122 878 en 2014) et elle en a payé 17 500 (néant en 2014). Au 31 décembre 2015, 377 721 unités d'actions différées étaient en circulation (122 878 en 2014).

Des informations sur toutes les options sur actions en circulation sont présentées dans le tableau suivant :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 702 100	4,21	1 637 951	4,19
Attribuées	232 000	2,40	352 000	3,99
Annulées	(75 755)	3,24	(206 463)	4,16
Exercées	-	-	(71 388)	2,46
Expirées	(300 000)	5,45	(10 000)	7,80
En circulation à la fin de l'exercice	1 558 345	3,74	1 702 100	4,21
Exercçables à la fin de l'exercice	1 024 324	4,08	1 192 918	4,37

5N PLUS INC.
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Échéance	Prix d'exercice		Nombre d'options
	Bas \$ CA	Élevé \$ CA	
Juin 2016	4,87	4,91	142 697
Juin et septembre 2017	8,50	8,64	211 401
Avril et novembre 2018	2,22	3,61	301 497
Mai 2019	2,20	2,20	368 750
Mars à août 2020	3,33	4,29	312 000
Mars 2021	2,40	2,40	222 000
			1 558 345

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

	2015	2014
Volatilité prévue du cours de l'action	40 %	60 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %	1,33 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	0,75 \$ CA	1,88 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions, comptabilisée aux états du résultat net consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

Charge	2015	2014
	\$	\$
Options sur actions	165	237
Droits à l'appréciation d'actions	(27)	26
Unités d'actions restreintes	28	144
Unités d'actions différées	234	261
Total	400	668

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la valeur intrinsèque des passifs au titre de la rémunération à base d'actions :

Passif	2015	2014
	\$	\$
Droits à l'appréciation d'actions	36	74
Unités d'actions restreintes	259	313
Unités d'actions différées	417	261
Total	712	648

NOTE 23 – ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

La Société loue certaines installations et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Les paiements minimums futurs, compte non tenu des charges d'exploitation se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Au plus un an	2 289	2 881
Plus d'un an mais moins de cinq ans	2 479	4 133
Plus de cinq ans	364	967
Total	5 132	7 981

Au 31 décembre 2015, dans le cours normal des activités, la Société a conclu des lettres de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 502 \$ (439 \$ au 31 décembre 2014).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs ou des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

NOTE 24 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Société sont des coentreprises, des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Au 31 décembre 2015, le solde des créances de la Société attribuables à Zhuhai était de 831 \$ (note 5).

Au 31 décembre 2014, le solde de l'effet à recevoir d'Ingal par la Société et pour lequel une réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée a été comptabilisée en 2015 était de 3 259 \$ (2 684 €) (notes 10 et 27).

Ingal, une coentreprise détenue à 50 %, fournit du gallium à d'autres sociétés du groupe. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a acheté pour un montant de 2 634 \$ de gallium à Ingal (2 790 \$ en 2014).

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires	3 048	5 162
Rémunération à base d'actions	400	652
Total	3 448	5 814

NOTE 25 – GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

i) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2015 :

	2015				
	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355	3 894	401	878	131
Créances	480	8 330	4	7 789	449
Dettes fournisseurs et charges à payer	(5 798)	(7 902)	(1 065)	(6 006)	(674)
Dettes à long terme	(420)	(52)	-	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(5 383)	4 270	(660)	2 661	(94)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de un point de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2015 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	RMB	Autres
	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 1 %					
Résultat avant impôt	(54)	43	(7)	27	(1)
Affaiblissement de 1 %					
Résultat avant impôt	54	(43)	7	(27)	1

Le 7 décembre 2015, la Société a conclu un swap de devises pour couvrir les flux de trésorerie liés aux débetures convertibles en dollars canadiens. De plus, à l'occasion, la Société pourra conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de ses avances bancaires, de sa dette à long terme et de ses débetures convertibles soit à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net de la Société.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La Société est exposée à ce risque en ce qui a trait aux risques sous-jacents des instruments financiers détenus à des fins de transaction inclus dans l'état de la situation financière consolidé.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

La Société constitue un compte de correction de valeur pour créances douteuses conformément à l'évaluation que fait la direction des montants recouvrables. La valeur comptable des créances représente donc généralement le risque de crédit maximum auquel la Société est exposée. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la Société a comptabilisé une réduction de valeur au titre des créances douteuses de respectivement 488 \$ et 104 \$. Ces montants, le cas échéant, sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et sont présentés nets des montants recouverts correspondants au cours de périodes antérieures.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent exposer la Société à des pertes sur créances si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Au 31 décembre 2015, aucun actif financier n'était en souffrance, sauf certaines créances clients. Le classement chronologique des créances clients s'établit comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
3 mois ou moins	7 181	23 174
Plus de 3 mois	917	738
Total	8 098	23 912

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour créances douteuses :

	2015	2014
	\$	\$
Début de l'exercice	104	218
Dépréciation	453	-
Montants inutilisés contrebalancés	(69)	(114)
Fin de l'exercice	488	104

Les montants imputés au compte de correction de valeur sont habituellement sortis du bilan une fois qu'on ne s'attend pas à recouvrer de montants additionnels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2015 :

	2015				
	Valeur comptable	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	38 744	38 744	-	-	38 744
Dette à long terme	1 947	534	1 671	17	2 222
Déventures convertibles	40 288	3 170	3 170	50 474	56 814
Passif à long terme (inclus dans les autres passifs)	14 939	-	16 585	-	16 585
Total	95 918	42 448	21 426	50 491	114 365

NOTE 26 – GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

Afin de maintenir ou de rajuster la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs pour réduire la dette.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio emprunts/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (dette bancaire, dette à long terme, déventures convertibles et swap de devises dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions. Les capitaux propres correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc. à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les ratios emprunts/capitaux propres se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Dette bancaire	-	975
Dette à long terme, y compris la partie courante	1 947	51 823
Déventures convertibles	40 288	46 101
Swap de devises (note 17)	1 443	-
Total de la dette	43 678	98 899
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et la trésorerie soumise à restrictions	(8 816)	(14 892)
Dette nette	34 862	84 007
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	96 932	196 443
Ratio emprunts/capitaux propres	36 %	43 %

NOTE 27 – CHARGES, CLASSÉES PAR NATURE

Charges, classées par nature	2015	2014
	\$	\$
Salaires ¹	39 942	41 200
Charge de rémunération à base d'actions (note 22)	400	668
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles (notes 7 et 8)	27 166	11 148
Amortissement d'autres actifs	1 331	732
Frais de recherche et de développement, déduction faite du crédit d'impôt	2 671	3 343
Coûts du litige et coûts de restructuration	3 453	1 952
Dépréciation des stocks (note 6)	58 327	5 251
Réduction de valeur pour effet à recevoir estimé irrécouvrable d'une partie liée (note 10)	2 991	-

¹ Comprennent le profit sur les contrats de change à terme liés aux \$ US/\$ CA (note 17).

Renseignements supplémentaires

COTE BOURSIÈRE

Le titre de 5N Plus se négocie à la Bourse de Toronto sous le symbole VNP.

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Services aux investisseurs
Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

SIÈGE SOCIAL

4385, rue Garand
Montréal (Québec)
H4R 2B4

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à 10 h 00, le mercredi 4 mai 2016

Club Saint-James
1145, avenue Union
Montréal (Québec)

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

5N Plus inc.
4385, rue Garand
Montréal (Québec)
H4R 2B4

T : 514-856-0644

F : 514-856-9611

invest@5nplus.com

If you wish to receive an English copy of this annual report, please write to:

INVESTOR RELATIONS

5N Plus Inc.
4385 Garand Street
Montreal, Quebec
H4R 2B4

It is also available on our website at:
www.5nplus.com



100 %



EcoLogo





5N PLUS

5N Plus inc.
4385, rue Garand
Montréal, Québec
H4R 2B4
Canada

www.5nplus.com